La Métropole (à)vivre

2020 → 2026

MÉTROPOLE GRAND LYON

édition 2025

édito

Bruno Bernard

Bruno Bernard,
président de la Métropole de Lyon

Anaïs Mencey - Métropole de Lyon

Mieux respirer, mieux se déplacer, mieux vivre… Voilà notre cap inchangé depuis 2020, au service d'une Métropole plus juste, plus sobre, plus protectrice.

En 2025, les résultats sont au rendez-vous. Les zones apaisées gagnent du terrain, la zone à trafic limité de la Presqu'île a doublé les espaces piétons et la sécurité routière progresse.

Notre politique de transport public franchit une nouvelle étape. Le réseau TCL poursuit son développement notamment grâce à la navette fluviale Navigône et aux nouvelles lignes de tram dans l'Est qui vont desservir nos quartiers populaires, campus universitaires et zones d'activité.

Agir pour les plus fragiles est au cœur de notre engagement. À Givors et Grigny, l'accompagnement des allocataires du RSA a permis une baisse de 9 % des allocataires. À La Duchère, un tiers-lieu renforce l'inclusion éducative. Une convention citoyenne pour le climat a mis en lumière la vulnérabilité de nombre de Grands Lyonnais face aux épisodes de chaleur.

À Villeurbanne, l'Étape 22D prouve que l'urbanisme transitoire est un levier d'innovation sociale, écologique et économique. Dans nos quartiers, les grands projets urbains transforment durablement le quotidien : logements réhabilités, sols végétalisés, mobilités douces et nouveaux services.

La transition écologique se déploie partout et grâce à tous : accélération de la végétalisation avec 15 à 20 fois plus de plantations que par le passé, généralisation du compostage et développement des énergies renouvelables. Eau du Grand Lyon, devenue régie publique, assure la distribution et la préservation de cette ressource précieuse avec une nouvelle tarification, solidaire et incitative, en vigueur.

Cette transition n'affaiblit pas l'économie, elle la renforce. Notre territoire a vu plus de 54 000 créations nettes d'emplois privés depuis 2020, son nombre d'entreprises augmenter et les industries se renouveler, tout en réduisant la pollution comme ses émissions de gaz à effet de serre. La Métropole s'investit fortement en fléchant ses 600 millions d'euros annuels de commande publique vers le soutien de filières locales durables. L'attractivité du territoire est une réalité et le fruit d'un modèle lyonnais renouvelé qui conjugue dynamisme économique, orientation durable et qualité de vie.

Et ce modèle nourrit notre rayonnement comme en témoigne la bonne santé du secteur touristique et l'accueil de grands évènements internationaux : WorldSkills 2024, Sirha ou EuroGames 2025. L'ancien technicentre SNCF, devenu les Grandes Locos, bat son plein avec Nuits sonores, Lyon Street Food Festival et les Biennales.

Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif, au plus près du terrain, avec les habitants, les communes, les associations et les acteurs économiques. Ensemble, nous construisons une Métropole exemplaire et attractive, capable de faire face aux défis climatiques, sociaux et économiques de notre temps.

Sommaire

2020 → 2026 Nos actions pour la Métropole de Lyon

01 Une Métropole apaisée 8 → 15

02 Une Métropole solidaire et hospitalière 16 → 22

03 Une Métropole engagée pour l'économie du territoire 23 → 28

04 Une Métropole qui protège l'environnement et nos ressources 29 → 35

05 Une Métropole pour s'épanouir ensemble 36 → 41

Métropole de Lyon
Direction de la communication - 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com
Directeur de publication : Julien Zloch **Directrice de la communication :** Béatrice Ferrato **Rédaction en chef :** Loona Dugoua-Macé, Julien Kaufmann, Mots Clés **Rédaction :** Pierre Lelièvre, Mots Clés **Photo de couverture :** Laurence Danière
Photos de l'exécutif : Eric Soudan - Alpaca Productions **Conception :** Direction de la communication externe **Maquette :** extralagence
Impression : Roto France Impression (77) **Tirage :** 738 000 exemplaires **Dépôt légal :** septembre 2024. ISSN 3040-4274
Ne pas jeter sur la voie publique

L'exécutif

Émeline Baume
1re vice-présidente
Économie, emploi, commerce, numérique et commande publique

Béatrice Vessiller
2e vice-présidente
Urbanisme et cadre de vie

Renaud Payre
3e vice-président
Habitat, logement social et politique de la ville

Michèle Picard
4e vice-présidente
Lutte contre les discriminations et égalité femmes / hommes

Jean-Charles Kohlhaas
5e vice-président
Déplacements, intermodalités et logistique urbaine

Hélène Geoffroy
6e vice-présidente
Égalité des territoires

Cédric Van Styvendael
7e vice-président
Culture

Lucie Vacher
8e vice-présidente
Enfance, famille et jeunesse

Bertrand Artigny
9e vice-président
Finances

Zémorda Khelifi
10e vice-présidente
Ressources humaines

Pierre Athanaze
11e vice-président
Environnement, protection animale et prévention des risques

Véronique Moreira
12e vice-présidente
Éducation et collèges, devoir de mémoire

Fabien Bagnon
13e vice-président
Voirie et mobilités actives

Anne Grosperrin
14e vice-présidente
Cycle de l'eau

Jérémy Camus
15e vice-président
Agriculture, alimentation et résilience du territoire

Séverine Hémain
16e vice-présidente
Politiques d'insertion

Jean-Michel Longueval
17e vice-président
Enseignement supérieur et recherche

Laurence Boffet
18e vice-présidente
Participation et initiatives citoyennes

Pascal Blanchard
19e vice-président
Santé, personnes âgées et personnes en situation de handicap

Isabelle Petiot
20e vice-présidente
Réduction et traitement des déchets et propreté

Philippe Guelpa-Bonaro
21e vice-président
Climat, énergie et réduction de la publicité

Hélène Duvivier
22e vice-présidente
Coopération européenne et internationale et tourisme

Florestan Groult
23e vice-président
Vie associative et politiques sportives

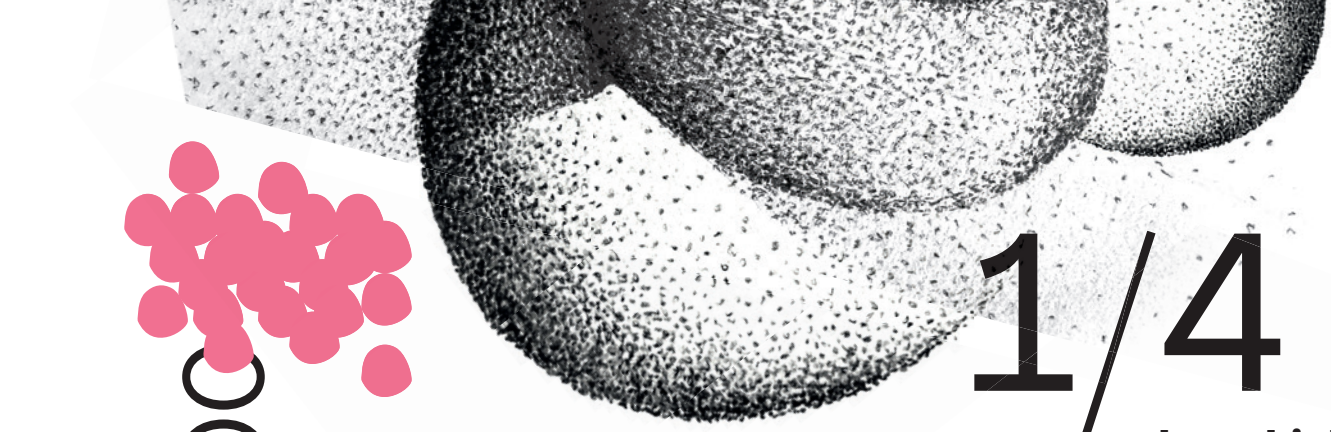

1/4

des emplois de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

191 000

étudiants*

+ de 1,4

million d'habitants**

488 000

emplois**

519 millions

voyages sur le réseau TCL en 2024

budget 3,9 milliards €

538

km²

30 000

associations

37 700

commerces et services**

* *Chiffre Lyoncampus*

** *Chiffres Insee*

compétences

La Métropole de Lyon

Les déplacements

- La Métropole développe les transports en commun via Sytral Mobilités.
- Elle favorise la mobilité sur tout le territoire en s'occupant de la voirie, des tunnels, des ponts, des pistes cyclables.
- Elle propose des services de mobilité alternatifs pour répondre aux besoins des habitantes et habitants du territoire et favoriser l'intermodalité : autopartage, covoiturage, stationnements multimodaux, aides et conseils à la mobilité…

L'eau et l'assainissement

- La Métropole fournit l'eau potable.
- Elle gère l'assainissement des eaux usées.
- Elle protège les milieux aquatiques et nos ressources en eau.
- Elle agit pour réduire les risques d'inondation.

L'énergie et l'environnement

- La Métropole préserve la qualité de l'air et les espaces naturels.
- Elle encourage la réduction des déchets.
- Elle soutient l'agriculture.
- Elle accompagne la transition énergétique.

Les solidarités

- La Métropole aide les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Elle mène des actions de santé publique.
- Elle conduit la politique de la ville.
- Elle attribue le Revenu de solidarité active (RSA) et le Revenu de solidarité jeunes (RSJ).
- Elle aide celles et ceux qui en ont besoin dans les 59 Maisons de la Métropole de Lyon.

L'habitat et le logement

- La Métropole agit pour l'accès au logement pour toutes et tous.
- Elle finance le logement social.
- Elle facilite l'accès à la propriété.
- Elle soutient la rénovation thermique et l'adaptation des logements.

L'économie

- La Métropole soutient l'innovation et les pôles de compétitivité.
- Elle accompagne le développement des entreprises.
- Elle favorise l'insertion et l'entrepreneuriat.

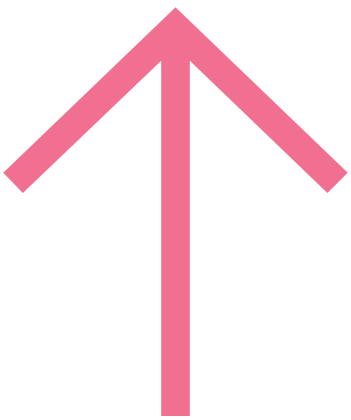

Les savoirs et la culture

- La Métropole construit et entretient les collèges.
- Elle gère les musées des Confluences et Lugdunum.
- Elle soutient les grands événements culturels et sportifs.
- Elle aide les associations et les clubs sportifs amateurs.
- Elle soutient la lecture publique et l'enseignement artistique.

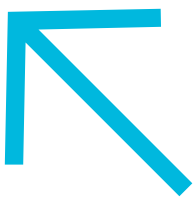

L'enfance et la famille

- La Métropole délivre les agréments pour les assistantes maternelles et les crèches.
- Elle est responsable de la Protection maternelle et infantile (PMI) qui accueille les familles et les futurs parents.
- Elle est en charge de la protection de l'enfance.
- Elle accompagne les personnes qui veulent adopter.
- Elle gère les Centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES).

Les grands projets et l'aménagement urbain

- La Métropole est responsable du Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H).
- Elle développe les projets urbains.
- Elle aménage les espaces publics et participe à leur végétalisation.
- Elle gère les parcs de Parilly, de Lacroix-Laval et de la Porte des Alpes.

Une Métropole apaisée

01

Laurence Danière - Métropole de Lyon

Transports en commun : plus vite, plus proche

Sytral Mobilités fait évoluer l'offre de transports en commun pour répondre aux besoins de mobilité de près de deux millions d'habitants.

Repenser les déplacements en Presqu'île

L'offre de bus TCL évolue dans le cadre de Presqu'île à vivre. Depuis juin 2025, le réseau est structuré autour de deux pôles multimodaux principaux, à Cordeliers et Bellecour. Cordeliers accueille les lignes C3, C13, C14, C18 qui passent désormais par la rue Grenette pour relier les quais de Saône, mais également deux nouvelles lignes 59 et C23. Cette dernière permet de relier la Cité internationale à Villeurbanne via Cordeliers et la Part-Dieu. À Bellecour, deux pôles bus, un côté Rhône et un côté Saône, ont été aménagés pour optimiser les dessertes et la régularité des lignes.

Autre avancée : les lignes C14 et C18 sont désormais assurées par des trolleybus de nouvelle génération, avec 30 % de capacité supplémentaire.

Les TCL sur l'eau

Sytral Mobilités a inauguré en juin 2025 un service de navette fluviale sur la Saône, intégré à l'abonnement TCL. Navigône relie Vaise au quai Saint-Antoine (Presqu'île) en 23 minutes. La desserte se prolonge jusqu'à la Confluence les week-ends, les jours fériés, les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Des tramways pour mieux relier les territoires

Le réseau de tramway continue de s'étendre avec près de 23 kilomètres supplémentaires à venir : les futures lignes T9 (Vaulx-en-Velin La Soie/Charpennes) et T10 (Gare de Vénissieux/Gerland), ainsi que le prolongement du T6 jusqu'au campus de la Doua à Villeurbanne. Ces projets amélioreront la desserte du Nord-Est de la métropole, notamment à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. En chantier, la ligne T9 sera mise en service en 2027. Parmi les aménagements majeurs : le nouveau pont au-dessus du canal de Jonage, dont les travaux devraient s'achever à l'été 2025, ainsi qu'une trémie sous le périphérique Laurent-Bonnevay pour permettre le passage du tram T10, réalisée en août 2024 et bientôt opérationnelle.

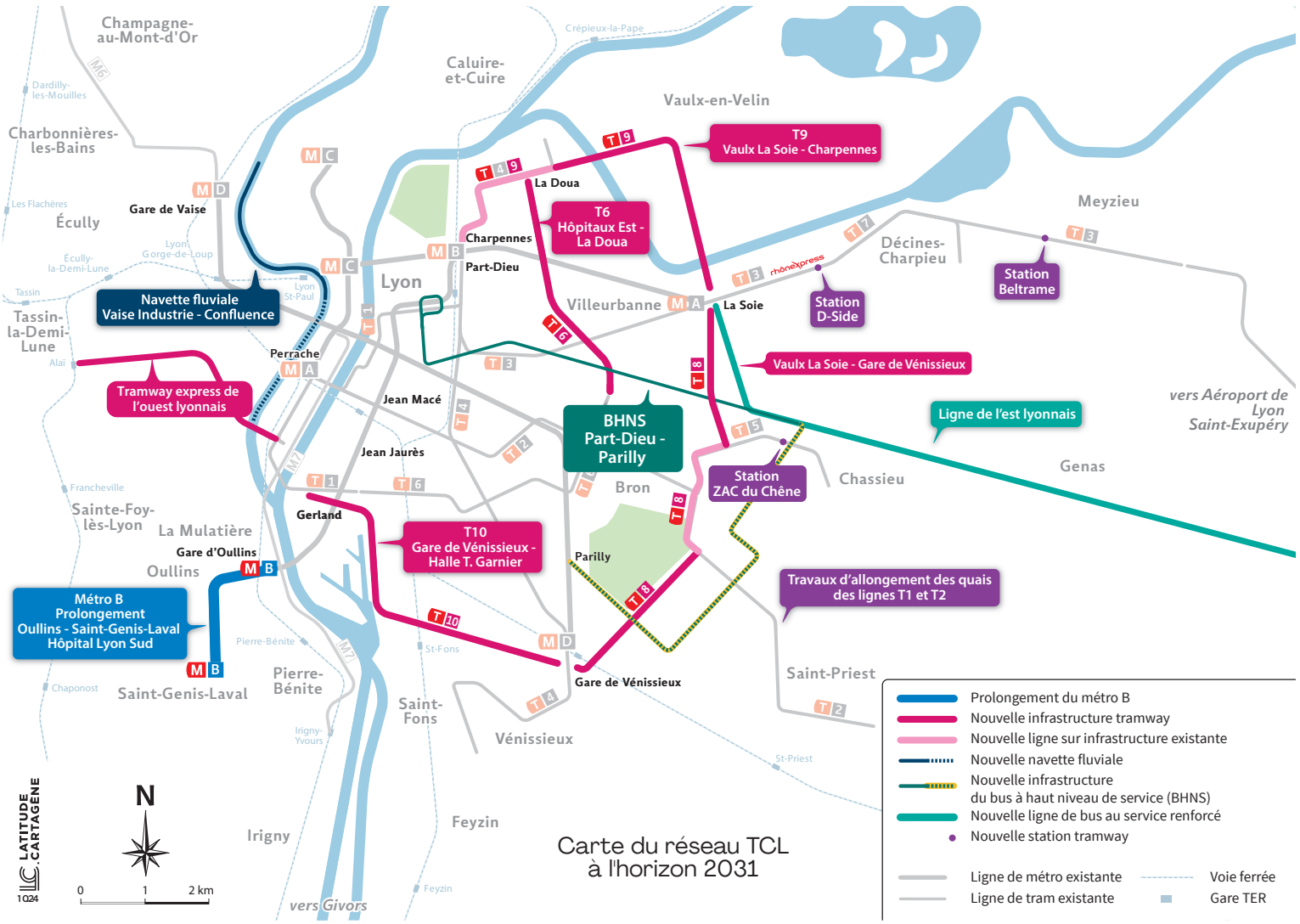

Carte du réseau TCL à l'horizon 2031

Le vélo trace sa voie

L'usage du vélo continue son essor avec les aménagements des Voies lyonnaises et la mise en circulation des nouveaux Vélo'v électriques.

Le plan vélo se déploie à vitesse grand V

Lancé en 2021, le plan vélo de la Métropole de Lyon passe à la vitesse supérieure. Avec déjà 83 kilomètres de Voies lyonnaises (VL) en service, les déplacements à vélo sont facilités par des itinéraires continus, confortables et sécurisés. En 2025, le déploiement s'intensifie : à La Tour-de-Salvagny, cinq kilomètres de la VL 8 ont été mis en service, renforçant la desserte cyclable de l'Ouest lyonnais. À Lyon centre, la VL 12 progresse avec l'aménagement du pont Bonaparte et de l'avenue Adolphe-Max. Objectif : 200 kilomètres de Voies lyonnaises en service fin 2026 sur l'ensemble du territoire métropolitain.

1 500 places de stationnement vélo à la gare Part-Dieu

La place Béraudier, complètement réinventée dans le cadre du projet urbain Lyon Part-Dieu, accueille depuis le printemps la plus grande vélostation de France ! Mille cinq cents places de stationnement sont disponibles pour tous les usagers qui fréquentent le quartier et le pôle d'échanges multimodal.

(Ré)apprendre à pédaler

Avec le développement du vélo, le territoire de la métropole s'adapte à l'évolution des usages. Mais pédaler n'est pas inné, ça s'apprend : équilibre, coordination, respect du code de la route et savoir-vivre avec les autres usagers. La vélo-école de la Métropole de Lyon propose des cours gratuits pour tous les âges pour être à l'aise sur son vélo.

2 millions
d'habitants concernés par l'évolution de l'offre TCL, suite à sa fusion avec Cars du Rhône et Libellule

41 %
de baisse du nombre d'accidents corporels depuis 2019

100 000
abonnés au service Vélo'v

2 500
nouveaux Vélo'v électriques mis en service en janvier 2025

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Un nouveau souffle électrique pour les 20 ans de Vélo'v

Fêtant déjà deux décennies, le service Vélo'v évolue avec l'arrivée des tout derniers modèles à assistance électrique. Finie la batterie amovible, place à la batterie directement intégrée au vélo et rechargeable en station. Les 100 000 abonnés du service en bénéficient et peuvent désormais parcourir jusqu'à 40 kilomètres sur le territoire, sans craindre le dénivelé des collines lyonnaises !

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

À pied, en toute sécurité

Dans le cadre du plan piéton, la Métropole de Lyon encourage la marche à pied sur le territoire grâce à plusieurs actions.

Faciliter les déplacements à pied

Depuis juin 2025, la mise en place de la zone à trafic limité dans la Presqu'île de Lyon a doublé l'espace dédié aux piétons, passant de quatre à neuf kilomètres. Grâce à la sécurité renforcée et à l'apaisement de la circulation garantissant un meilleur confort de marche, les espaces publics deviennent plus agréables ! À Francheville, la passerelle de la Ruette-Mulet, inaugurée en juin 2025, offre un franchissement sécurisé de l'Yzeron aux piétons et cyclistes. Plus large, plus accessible et conçue pour résister aux crues, elle remplace un ancien ouvrage vétuste et souvent submergé. À Saint-Fons, un passage pour piétons et cyclistes a été installé sous le boulevard périphérique Laurent-Bonnevay. Un aménagement exemplaire au service des mobilités actives et d'un meilleur partage de l'espace public.

Sécuriser les trajets des collégiens

En 2025, les abords de sept collèges ont été réaménagés et une dizaine de nouvelles traversées et dispositifs de ralentissement ont été mis en place à Bron, Neuville-sur-Saône, Vénissieux, Champagne-au-Mont-d'Or… Au total, près de 16 000 élèves sont désormais mieux protégés sur leurs trajets quotidiens.

Des accidents corporels en baisse

Le nombre d'accidents a diminué de 41 % par rapport à 2019, tous modes de transport confondus. Cette amélioration résulte des politiques menées par la Métropole : généralisation du 30 kilomètres par heure dans 25 communes, meilleure répartition de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes. Un succès d'autant plus marquant que cette baisse concerne aussi les vélos, dont l'usage est pourtant en plein essor.

x2
l'espace réservé aux piétons dans la Presqu'île

23
kilomètres de nouvelles lignes de tramway à venir

200
kilomètres de Voies lyonnaises d'ici fin 2026

4
millions de kilomètres parcourus en autopartage en 2024

Faire évoluer les déplacements motorisés

Développement de l'autopartage, invitation au covoiturage, voies réservées : la Métropole s'engage pour des déplacements plus durables qui améliorent la qualité de l'air.

Yanis Ourabah

Soutenir l'autopartage

L'autopartage s'installe dans les habitudes des habitants de la métropole. Citiz, devenu un service public métropolitain depuis le 1er avril 2024, est utilisé par 15 000 conducteurs réguliers. Ce service permet de répondre à une multitude de besoins (déplacements ponctuels, départs pour un week-end, sorties en soirée…) pour se passer d'une voiture personnelle au quotidien.

Cette offre est complétée par deux opérateurs labellisés par la Métropole de Lyon (Leo&Go, E+Share), avec des véhicules utilisables en *free-floating*, c'est-à-dire une location en aller simple en laissant le véhicule sur n'importe quelle place de stationnement dans le périmètre autorisé. Dernier service : GetAround, pour de la location entre particuliers.

Pouce en l'air pour le covoiturage

Le covoiturage s'adresse tout particulièrement aux habitants des communes de la deuxième couronne. En 2024, près de 140 000 trajets ont été réalisés via la plateforme En Covoit' Rendez-vous, tandis que la ligne Lane Bourgoin-Jallieu/Lyon (sans réservation) a assuré plus de 30 000 trajets. Trois nouvelles lignes ouvriront en septembre 2025 et d'autres sont prévues d'ici 2026.

Autre mesure depuis décembre 2020, les voies de gauche de la M6/M7 sont réservées aux véhicules transportant au moins deux personnes, aux véhicules Crit'air 0 et aux taxis. En août 2024, un système de contrôle automatisé a été installé.

La qualité de l'air s'améliore

La concentration en polluants dans l'air dans la métropole de Lyon tend à diminuer. C'est ce que l'on constate sur la station de Villeurbanne-Cusset. Atmo Auvergne-RhôneAlpes a de nouveau mesuré une baisse du taux de dioxyde d'azote et de particules fines en 2024. Cette évolution, qui se confirme sur le long terme (-36 % pour le dioxyde d'azote entre 2019 et 2024 et -8,4 % pour les particules fines PM10 sur la même période), témoigne de l'efficacité des politiques volontaristes menées par les collectivités locales et des efforts des acteurs du territoire.

Une excellente nouvelle pour la santé de tous car la pollution de l'air reste une cause majeure de maladies et de décès prématurés.

Thierry Fournier – Métropole de Lyon

Faciliter la recharge des véhicules électriques

Pour accompagner l'électrification du parc automobile, l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec Lyon) oriente et conseille les personnes qui souhaitent installer une station de recharge électrique à domicile. Définition du besoin, solutions techniques, aides financières… l'offre de l'Alec Lyon s'adresse aux propriétaires d'un logement individuel ou en copropriété.

Des aménagements urbains pour demain

Les grands projets urbains avancent et le territoire se transforme. Après de longs mois de travaux, plusieurs aménagements voient le jour cette année. L'enjeu est simple : adapter la métropole aux changements de demain et offrir un cadre de vie apaisé et adapté à tous.

1 Givors : les Vernes se transforment. 2,4 M€ de la Métropole pour réaménager la place Charles-de-Gaulle, le secteur Duclos et le parking nord, avec 78 arbres, 1 200 arbustes, 2 400 m² végétalisés, un marché repensé et une place-jardin. 242 logements réhabilités, 60 construits et une résidence Vill'âge pour les aînés. Travaux jusqu'à fin 2026.

2 Meyzieu : Peyssilieu s'ouvre sur la ville et la nature. D'ici 2032, 500 logements, 22 000 m² de commerces, 470 emplois et 7 ha de parc agricole en feront un quartier mixte. 4,4 M€ de la Métropole pour revoir les accès et végétaliser les espaces publics.

3 Lyon 8 : le quartier Langlet-Santy fait sa mue. Depuis 2019, 475 logements réhabilités, 100 neufs et 16 000 m² d'espaces publics repensés. En 2025, les tours 108 et 110 de l'avenue Paul-Santy ont été démolies.

4 Saint-Romain-au-Mont-d'Or : le Grand Plantier, sur le site du Prado, prévoit 89 logements, un équipement scolaire réaménagé et 4 750 m² d'espaces publics, aux abords du parc préservé. La concertation, au printemps, a permis d'imaginer les futurs cheminements piétons, végétations, mobiliers… Début des travaux en 2026.

5 Villeurbanne : la Filature prend vie sur l'ancienne usine ACI. À l'agenda, 700 logements, un parc de 2 ha, des activités économiques, une crèche et une station T6. Les travaux de la résidence séniors Maison-Blandine démarrent ; les rails du tram sont là. L'aménagement des espaces publics débute fin 2025.

6 Lyon 9 - La Duchère : le Château devient un "parc habité". En 2025, rénovation des tours d'Alliade habitat, de la MJC et de la Maison de l'enfance. D'ici 2030 : 293 logements sociaux démolis, 180 construits et 271 réhabilités.

7 Rillieux-la-Pape : le quartier Velette–Balcons de Sermenaz est presque fini ! 480 logements construits (locatif et accession sociale), 356 logements réhabilités, pour un nouveau quartier ouvert sur l'espace naturel du Sermenaz. 617 000 € de la Métropole.

8 Saint-Fons : les Clochettes sonnent le renouveau. Après la rénovation du collège Alain, les travaux place des Palabres débutent. D'ici 2026 : 2,8 km de voirie requalifiés, 8 300 m² végétalisés, 300 arbres, la Voie lyonnaise 7, un gymnase, un centre social et l'extension du parc Victor-Basch.

9 Charbonnières – Tassin-la-Demi-Lune : la route de Paris se transforme. La requalification de la RD 307 s'engage, après la fin des travaux souterrains. Voie de bus, piste cyclable bidirectionnelle intégrée à la Voie lyonnaise et végétalisation d'ici 2026.

10 Saint-Priest : Bellevue en mutation. Après l'enquête publique fin 2024, la concertation se poursuit en 2025. À la clé, 140 logements neufs, les logements existants réhabilités, 1 200 m² de commerces et des espaces publics réaménagés.

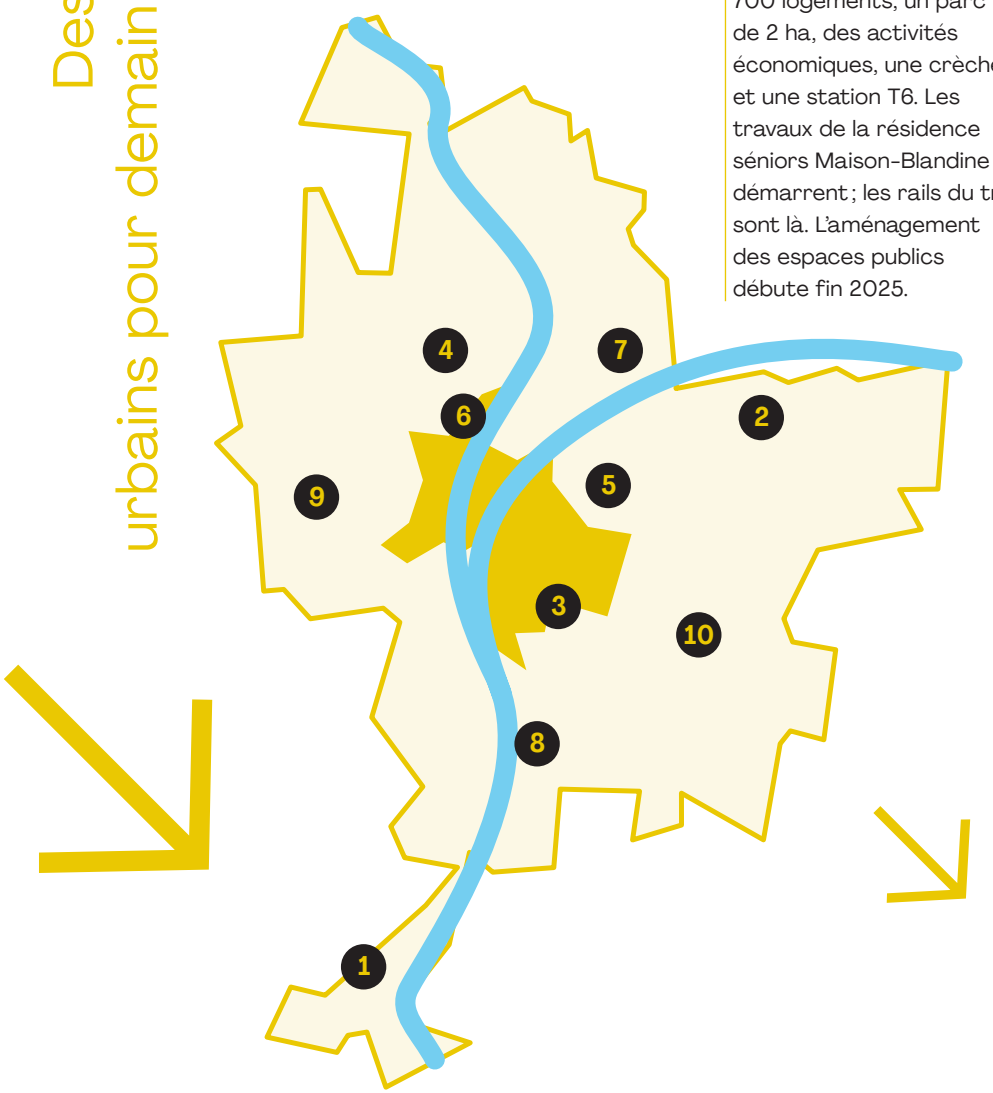

Anaïs Merceu - Métropole de Lyon

Jean-Philippe Malartre - Sytral Mobilités

01

Vaulx-en-Velin – Mas du Taureau : une transformation ambitieuse

Le quartier du Mas du Taureau fait l'objet d'une transformation d'envergure, portée par la Métropole de Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin, avec l'aide de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et d'Action logement.

Ce projet de Zone d'aménagement concertée (ZAC), coconstruit avec les habitants, prévoit la création de 1 300 logements, une nouvelle offre de commerces, des équipements publics et de vastes espaces végétalisés. Le tramway T9 (livraison prévue en 2026) et le parvis central (fin 2025) seront les premières étapes visibles de ce projet d'envergure. Les premiers logements seront livrés fin 2026.

Sur un total de 112 M€, la Métropole investit 62 M€ pour accompagner cette mutation en faveur de la mixité, du cadre de vie et de la transition écologique.

Villeurbanne – Grand Centre : plus vert, plus dense, mieux connecté

Villeurbanne poursuit l'aménagement de son cœur de ville avec le projet Grand Centre, copiloté par la Métropole de Lyon. Lancé en 2024, il vise à adapter le centre historique à la croissance de la population et aux nouveaux usages.

Autour de la ZAC Gratte-Ciel, 850 nouveaux logements, des commerces, des bureaux, des équipements et des espaces publics sont en cours de réalisation jusqu'en 2030. Après la piétonnisation de l'avenue Barbusse, l'arrivée du tram T6, de la Voie lyonnaise 4 et la transformation de la place Chanoine-Boursier à partir de 2026 amélioreront l'accessibilité et le cadre de vie.

1 gymnase & 1 centre social

d'ici 2026 aux Clochettes, à Saint-Fons

2 ha de parc à la Filature de Villeurbanne

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Part-Dieu : la place Béraudier facilite les échanges

Inaugurée au printemps 2025, la place basse Béraudier marque une étape clé du réaménagement du quartier Part-Dieu. Située entre la gare et le centre commercial, elle propose 11 000 m² d'espaces piétons, ouverts, arborés et baignés de lumière naturelle. Pensée pour fluidifier les déplacements des 170 000 usagers quotidiens, elle offre un accès direct au métro B, aux commerces et services. Un auvent monumental protège l'entrée principale et crée une continuité abritée entre gare et métro.

La place haute, végétalisée et prolongée jusqu'à la bibliothèque, sera livrée à l'automne 2025, achevant cette transformation majeure du pôle d'échanges.

Neuville-sur-Saône : reconquête des quais et du centre-ville

À Neuville-sur-Saône, deux projets d'envergure redessinent les espaces publics. Depuis juin 2025, la rue Victor-Hugo est entièrement réaménagée pour faciliter l'accès aux commerces, offrir une promenade piétonne agréable et végétalisée, et valoriser le patrimoine historique avec des pavés et du mobilier en pierre. Les travaux sur les quais ont ensuite démarré, pour une livraison au printemps 2026. Ce chantier prévoit le repositionnement du marché forain et la végétalisation des quais. L'objectif est de retisser le lien avec la Saône et de lutter contre les îlots de chaleur pour rafraîchir le centre-ville..

Perrache : un pôle d'échanges requalifié d'ici 2029

Depuis février 2025, le Centre d'échanges Lyon-Perrache (Celp) entame sa métamorphose dans le cadre du projet Ouvrons Perrache. Près de 140 M€ vont être investis par les partenaires privés Apsys et Quartus pour la réhabilitation du bâtiment. En plus de mettre à bail ce bâtiment pour faciliter sa réhabilitation d'ampleur, la Métropole investit 33 M€ pour accompagner ce chantier, notamment avec la démolition de la passerelle reliant le Celp à la gare. Au final, il s'agira de créer une fenêtre urbaine pour passer plus simplement à pied de la place Carnot à la gare SNCF, la reconnectant ainsi à la Presqu'île, et d'offrir de nouveaux commerces, un hôtel et de la logistique décarbonée, ainsi que des toitures végétalisées ouvertes au public pour un panorama exceptionnel.

Lyon 8 – Avenue des Frères-Lumière : un nouveau visage

La Métropole de Lyon engage, depuis janvier 2025, la requalification de l'avenue des Frères-Lumière, en faveur d'un meilleur partage de la rue entre automobilistes, vélos et piétons. Des aménagements qui seront accompagnés d'une végétalisation des espaces publics. Pendant toute la durée des travaux, la Métropole veille à maintenir l'accès aux commerces et les circulations piétonnes. Le chantier progresse étape par étape pour limiter les perturbations. Le premier tronçon, entre la place Ambroise-Courtois et la rue Saint-Maurice, sera finalisé à la rentrée 2025 avec la plantation de 25 arbres. Les travaux se poursuivront jusqu'à la rue Louis-Jouvet, pour une livraison complète fin 2026.

3 500
places de stationnement pour les voitures à la gare Part-Dieu

1 300
nouveaux logements dans le quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin

170 000
usagers transitent par la place Béraudier chaque jour

Une Métropole solidaire et hospitalière

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Des solutions concrètes pour l'habitat

Face à la crise du logement, la Métropole de Lyon intensifie ses efforts sur tous les fronts : construction de logements abordables, innovations partenariales avec les acteurs privés, rénovation énergétique et soutien au logement étudiant. Une politique volontariste pour garantir un logement digne à tous.

Plan d'urgence : 7 000 logements supplémentaires

Lancée en 2023, la réponse d'urgence de la Métropole de Lyon à la crise du logement a permis de débloquer 7 000 logements en un temps record, grâce à 118 opérations menées sur l'ensemble des 58 communes. Seule collectivité en France à agir à cette échelle, elle a financé le rachat des logements neufs invendus par les bailleurs sociaux et la Foncière solidaire du Grand Lyon pour les transformer en logements sociaux ou abordables. Elle soutient aussi la surélévation d'immeubles, comme Feel Wood, avec Rhône Saône habitat (44 logements) à Saint-Didier-au-Mont-d'Or ou la résidence Pasteur, avec Grand Lyon habitat (70 logements) à Lyon 7. En parallèle, une action foncière ciblée permet la réhabilitation de logements à la Guillotière, Croix-Rousse et Lyon 6. Enfin, depuis septembre 2024, une convention inédite avec six investisseurs privés a permis de convertir 500 logements existants à Lyon et Villeurbanne en logements sociaux.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Plus de 700 logements étudiants en construction à Porte des Alpes

Pour répondre à la pénurie de logements étudiants, la Métropole de Lyon accompagne la construction par le Crous, Linkcity, Bouygues construction et Vilogia de neuf résidences sur le campus Porte des Alpes, à Bron et Saint-Priest. Les travaux ont démarré début 2024 pour une livraison prévue à la rentrée 2025. À terme, 770 lits seront proposés, du studio aux grandes colocations, gérés par le Crous, Sergic et Kley. Pensé comme un véritable lieu de vie, le projet comprendra des services partagés, des commerces et de grands espaces verts.

Laurence Danière - Métropole de Lyon

La transition énergétique en action

Depuis 2024, la Métropole finance à hauteur de 6,5 millions d'euros la réhabilitation de 930 logements à Bel Air (Saint-Priest), menée par Est Métropole Habitat avec Citinea. À La Duchère, la SACVL (Société anonyme de construction de la Ville de Lyon) pilote depuis 2023 la rénovation thermique des 1 000 logements de la barre Sakharov. La Métropole de Lyon soutient le programme dans le cadre d'Écoréno'v.

La Métropole de Lyon agit en faveur des plus vulnérables : ouverture de lieux d'accueil, lutte contre l'habitat indigne et soutien renforcé aux associations.

Prendre soin des plus précaires

Lutte contre le sans-abrisme et l'habitat indigne

En 2024, la Métropole de Lyon a mis à l'abri 3 000 personnes grâce à l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil. À Lyon 8, l'ancienne clinique des Iris, reconvertie en maison d'accueil, héberge depuis le mois d'octobre 92 femmes et enfants. À Villeurbanne, la Maison Decomberousse accueille 50 personnes. La Colline accueille près de 200 mères avec enfants dans le 5e arrondissement. L'objectif : offrir un hébergement digne et un accompagnement pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Parallèlement, la Métropole poursuit son action contre l'habitat indigne, comme à la Guillotière ou rue Paul-Bert (Lyon 3), avec des interventions ciblées sur des bâtiments dégradés. Ces actions s'inscrivent dans une politique globale d'hospitalité, en lien avec les associations et les bailleurs sociaux.

Un partenariat solidaire pour soutenir les Restos du Cœur

Depuis octobre 2024, les Restos du Cœur bénéficient d'un centre logistique de 3 000 mètres carrés à Villeurbanne, à l'Étape 22D, sur le site de l'ancienne friche industrielle. Mis à disposition par la Métropole de Lyon, ce lieu fait partie des projets à fort impact social, économique et écologique accueillis sur le site. Inauguré le 6 mars 2025, le centre facilite la collecte et la distribution de 140 tonnes de dons par an, au service de 40 000 foyers.

Habitat inclusif : vivre chez soi sans être seul

La Métropole de Lyon consacre quatorze millions d'euros à l'Aide à la vie partagée (AVP) entre 2022 et 2029. Au total, ce sont 38 projets d'habitats inclusifs qui ciblent 553 personnes âgées ou en situation de handicap.

En mai 2025, la Maison Sainte-Claire a été inaugurée à Caluire-et-Cuire : 20 logements, dont 12 destinés à des personnes sourdes et malentendantes, portés par l'association Irsam. Une opération soutenue à hauteur de 60 000 euros au titre de l'AVP.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

5
nouveaux collèges entre 2020 et 2027

4 750
logements étudiants agréés pour le Crous et les bailleurs sociaux, entre 2020 et 2025

+23,8 %
évolution du budget de la politique en faveur du handicap entre 2019 et 2024

3 000
personnes mises à l'abri en 2024, grâce aux nouveaux lieux d'accueil

La Métropole de Lyon agit aux côtés des enfants, des jeunes et des familles en difficulté. En renforçant la prévention, en soutenant les parents et en accompagnant les parcours éducatifs, elle s'engage pour que chacun trouve des repères et grandisse.

S'engager pour les familles et leurs enfants

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Pour la réussite de chaque enfant

Être parent ne va pas toujours de soi. Avec l'association Concilia'bulles, la Métropole de Lyon soutient le programme Y'a personne de parfait : des ateliers d'entraide entre parents d'enfants de zéro à cinq ans, pour échanger sur le quotidien et trouver ensemble des solutions, sans jugement. Cette approche s'inscrit dans une politique plus large de soutien à la parentalité portée par les services de la Protection maternelle et infantile (PMI), qui ont accompagné plus de 34 000 enfants en 2024. Consultations, visites à domicile, animations collectives : les familles, en particulier les plus vulnérables, sont accompagnées dans la durée. Pour les enfants plus grands, les éducateurs de rue poursuivent cet appui avec une attention particulière portée aux relations familiales. Une même conviction guide ces actions : il ne s'agit pas de sanctionner les parents, mais de les soutenir dans leur rôle éducatif.

Prévention spécialisée : agir plus tôt, plus près

Depuis 2024, la Métropole de Lyon déploie une nouvelle stratégie de prévention auprès des enfants et des jeunes, dotée d'un budget de 8,6 millions d'euros par an. L'enjeu : intervenir plus tôt, dès 10 ans, pour prévenir le décrochage scolaire, les situations à risque et renforcer l'égalité des chances. Dans 43 quartiers prioritaires, 110 éducateurs de rue vont à la rencontre des jeunes en difficulté, pour créer un lien de confiance. En 2023, ce sont plus de 4 500 jeunes qui avaient été accompagnés. Cette refonte renforce les interventions dans les quartiers prioritaires et mise sur le travail en réseau avec les écoles, les associations et les familles. En complément, le programme Métropole quartiers d'été propose chaque année plus de 200 animations culturelles, sportives et éducatives dans les quartiers populaires, pour favoriser les rencontres, la découverte et maintenir le lien social pendant l'été.

Laurence Danière - Métropole de Lyon

Cantine : une tarification solidaire maintenue

Face à l'inflation, la Métropole de Lyon maintient sa politique de justice sociale engagée en 2023 dans les cantines des collèges. Avec un tarif minimum à un euro, des tranches adaptées aux revenus et une garantie zéro inflation pour 70 % des familles, elle protège les foyers les plus modestes et fournit une alimentation de qualité pour tous les élèves des collèges.

Prendre soin de ceux qui prennent soin

La Métropole dénombre 165 000 aidantes et aidants sur son territoire. Ce sont autant de personnes qui ont besoin d'être reconnues et épaulées. Souvent très sollicités, parfois isolés, les aidantes et aidants bénéficient, grâce au dispositif Métropole aidante, d'un appui psychologique et social ainsi que de réponses concrètes pour alléger leur quotidien. Métropole aidante, c'est un lieu d'hospitalité, un numéro de téléphone dédié et une plateforme en ligne pour répondre à leurs besoins. Au 292 rue Vendôme (Lyon 3), une équipe de professionnels reçoit les aidants du lundi au samedi, avec ou sans rendez-vous. Sur place : écoute, conseil, mais aussi groupes de parole et ateliers pour partager son expérience.

Aide dans les démarches administratives, orientation vers des solutions d'accueil, temps de répit… Depuis 2018, 150 acteurs associatifs, publics et privés, ainsi que des proches aidants travaillent ensemble au bon fonctionnement du dispositif.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Plus de justice sociale

Agir pour les droits, protéger les plus vulnérables à travers ses politiques publiques, la Métropole de Lyon s'engage pour la justice sociale. Santé des femmes, lutte contre les violences, hospitalité… Trois actions fortes pour une société plus solidaire et consciente de son histoire.

17 Centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES)

3 500
bénéficiaires du RSJ depuis 2021

1 €
tarif du repas à la cantine des collèges pour les foyers les plus modestes

110
éducateurs de rue dans 25 communes

34 426
enfants vus par la Protection maternelle et infantile (PMI) en 2024

Accès au droit à l'IVG médicamenteuse partout et pour toutes

En décembre 2024, la Métropole a voté l'élargissement de l'accès à l'IVG médicamenteuse et la mise en place d'échographes dans les Centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES). Chaque année, ces centres reçoivent entre 400 et 500 femmes pour des diagnostics de grossesse ou des demandes explicites d'IVG, dont 87 % ont un terme de grossesse compatible avec une IVG médicamenteuse. Il s'agit donc de répondre à un besoin concret exprimé par les patientes, tout en garantissant un contrôle médical et un parcours de soin renforcé.

Pour assurer une prise en charge optimale, la Métropole de Lyon déploie plusieurs actions : formation des équipes des 17 CSES en collaboration avec les Hospices civils de Lyon, acquisition d'équipements et approvisionnement en médicaments nécessaires pour les IVG.

La Maison de l'hospitalité

Un nouveau lieu de solidarité dédié à l'accueil des migrants a été inauguré en juin 2025. La Maison de l'hospitalité (Lyon 3) héberge treize associations qui viennent en aide aux personnes exilées. Elles sont accueillies, orientées et conseillées sur des questions administratives, d'accès aux soins… On y trouve aussi des espaces d'accueil, de sociabilisation et d'intégration au travers d'activités comme des cours de français.

Un lieu refuge pour les femmes victimes de violences

La Maison des femmes de Lyon a été inaugurée le 25 novembre 2024 à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce lieu, situé à l'hôpital Édouard-Herriot et soutenu notamment par la Métropole de Lyon, vise à prendre en charge et accompagner les femmes victimes de violence sous toutes ses formes.

Laurence Danière - Métropole de Lyon

Soutenir l'émancipation des jeunes

Du collège à l'âge adulte, la Métropole accompagne les jeunes à chaque étape. Elle investit dans les collèges pour favoriser la réussite scolaire et soutient les 18-24 ans en grande précarité avec des aides ciblées pour faciliter leur insertion.

Accompagner les jeunes majeurs en difficulté

Depuis 2021, la Métropole de Lyon a mis en place le Revenu de solidarité jeunes (RSJ), une aide financière pouvant atteindre 420 euros par mois, destinée aux 18-24 ans en grande précarité. Entre mai 2021 et mai 2025, plus de 3 500 jeunes ont bénéficié de ce soutien. Ils sont accompagnés sept mois en moyenne par des partenaires spécialisés qui les aident à retrouver un travail et à réaliser leurs projets.

Face aux besoins persistants, la Métropole va plus loin avec un dispositif repensé et voté en 2024 : l'Accompagnement et revenu de solidarité jeunes majeurs (ARSJM). Il s'adresse aux jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, particulièrement exposés au risque de rupture à leur majorité. Ce dispositif offre un accompagnement individualisé : suivi par une personne référente, appui à l'accès au logement, aux soins, à l'emploi ou à la formation et éventuellement une allocation en fonction des besoins du jeune. Chaque mois, 60 à 80 jeunes intègrent ce dispositif.

Investir dans les collèges d'aujourd'hui et de demain

Tarification solidaire dans les cantines, rénovation énergétique, ouverture de cinq nouveaux établissements… La Métropole de Lyon s'engage pour offrir aux collégiennes et collégiens les meilleures conditions d'apprentissage.

Depuis 2022, les élèves sont associés aux évolutions de leur collège et peuvent proposer des projets d'aménagements dans leur établissement grâce au budget participatif et son enveloppe d'un million d'euros. Dix-neuf projets, dans autant de collèges, ont déjà été financés entre 2023 et 2024. Cet été, quatorze nouvelles réalisations très diverses ont vu le jour : équipements sportifs, plantations d'arbres et de végétaux, réaménagement des lieux de vie, création d'espaces zen…

Dans les deux années à venir, cinq nouveaux collèges verront le jour. Le collège Katia-Krafft à Vénissieux ouvrira dès 2025, avec 730 places. Le bâtiment, conçu en ossature bois, sera exemplaire en termes de transition écologique. À Albigny-sur-Saône, un autre établissement accueillera les élèves à la rentrée 2027.

Une Métropole engagée pour l'économie du territoire

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Transformer l'économie localement

Économie, entrepreneuriat, prévention des risques : la Métropole de Lyon soutient les entreprises dans leur transition, en conjuguant innovation, durabilité et développement local sur tout le territoire.

Un programme d'industrie innovant

Une première en France : la Métropole de Lyon lance Pivot circulaire, un programme destiné aux industriels qui souhaitent repenser leur activité en misant sur l'économie circulaire. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie plus large : près de deux millions d'euros ont déjà été investis sur le mandat pour aider les entreprises à opérer leurs transformations. Pendant un an, une dizaine d'entreprises issues des secteurs les plus consommateurs en ressources seront accompagnées, comme la Fonderie Pradel à Saint-Priest qui compte revoir son approvisionnement en matières premières, ou CMS Industrie. Doté de 200 000 €, le programme bénéficie d'un soutien de 50 000 € de la Métropole, aux côtés de ses partenaires.

L'avenir se construit dans la Vallée de la chimie

La Métropole de Lyon poursuit son projet d'aménagement de la plateforme industrielle Lyon Vallée de la chimie à Feyzin. Dès 2026, les travaux débuteront pour la transformation d'une parcelle non-construite en un écoparc industriel. Baptisé Circulyz, ce nouveau site dédié à l'industrie circulaire accueillera des industries innovantes engagées dans la chimie biosourcée (qui utilise des matières premières issues de biomasse et non de ressources fossiles), la dépollution ou le recyclage des polymères. Un appel à manifestation d'intérêt, lancé en juin 2024 et prolongé jusqu'au 15 octobre 2024, a permis à diverses entreprises de candidater. Le projet prévoit la création de près de 50 000 mètres carrés d'activités et pourrait générer 700 emplois. La plateforme Axel'One a déjà manifesté son intérêt.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

30 000 à 32 000[2]

créations d'entreprises chaque année sur le territoire

54 000

nouveaux emplois privés depuis 2020

7 %

taux de chômage en 2024

Accompagner les entreprises dans leur transformation

Sobriété, relocalisation, économie circulaire : les défis s'accumulent pour les entreprises engagées dans la transformation environnementale. Pour y répondre, la Métropole de Lyon a organisé en octobre 2024 la troisième édition des Rencontres des entreprises qui se transforment. Deux cents dirigeants et dirigeantes y ont partagé retours d'expérience et projets futurs : reconditionnement, mutualisation de leur logistique, matériaux alternatifs… Cette dynamique s'incarne entre autres dans les programmes Les boucles et Pivot circulaire, qui accompagnent les acteurs locaux.

Soutenir l'innovation en faveur de l'économie du réemploi

Parmi les entreprises hébergées dans les pôles entrepreneuriaux Lyve, Opopop développe une solution de colis réutilisables, fabriqués à partir de chutes de textiles imperméables. Les colis, consignés et livrés via les circuits classiques, sont retournés dans des boutiques partenaires. En 2024, 20 tonnes de déchets ont ainsi été évitées. La Métropole soutient cette innovation à hauteur de 5 000 euros, à travers la Fondation pour l'innovation sociale.

Protéger les riverains

Deux mille logements ont été sécurisés par la Métropole de Lyon dans le cadre du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Vallée de la chimie. Porté par l'État, les collectivités et les industriels, ce dispositif accompagne les propriétaires dans la mise en sécurité de leur logement via le guichet unique Sécuréno'v. Financé à hauteur de douze millions d'euros par la Métropole de Lyon, le programme permet la réalisation de diagnostics et de travaux spécifiques selon les risques (toxiques, thermiques ou liés au souffle d'explosion). Les efforts se poursuivent : 1 200 logements sont en cours de traitement.

Olivier Chassignole - Métropole de Lyon

Lancement d'un nouveau pôle entrepreneurial Lyve dans l'Est lyonnais

Après Givors, Neuville-sur-Saône et La Duchère, un nouveau pôle entrepreneurial Lyve ouvrira à Vénissieux, où la création d'entreprises a doublé en dix ans. Situé sur l'ancienne friche Bosch du site Usin Lyon Parilly, le chantier a débuté en juin 2025. Dès le printemps 2026, un bâtiment neuf de 1 800 mètres carrés accueillera pour une première phase 26 jeunes entreprises avec des loyers progressifs, des bureaux, des ateliers et des espaces mutualisés. Ce projet est financé par la Métropole de Lyon avec 2,5 millions d'euros de fonds alloués par l'Europe, ainsi que par l'État (1 million d'euros) et la Région (500 000 euros).

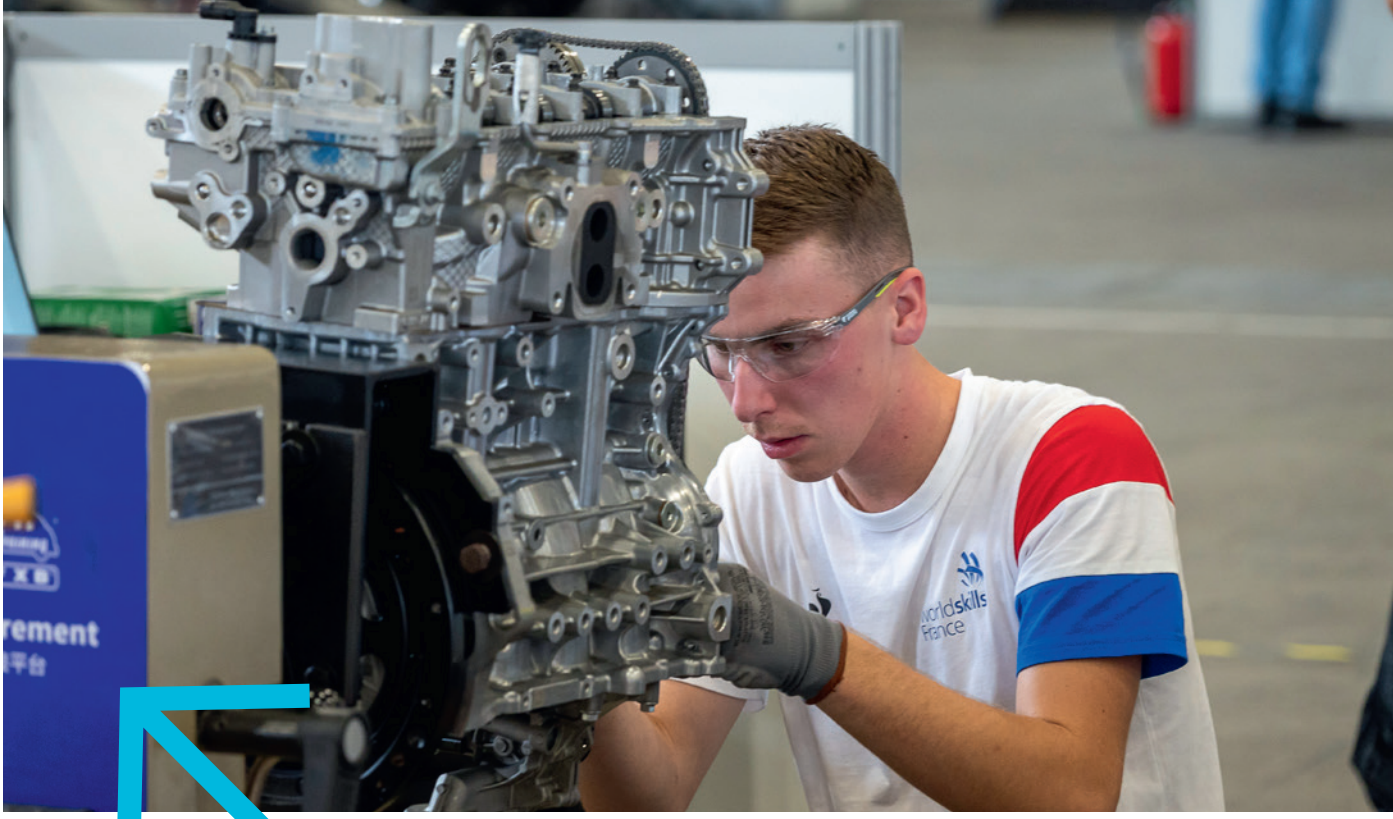

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

03

Créer de nouvelles opportunités

La Métropole de Lyon confirme son attractivité économique et son rayonnement international. En soutenant l'innovation dans le secteur de la santé, en valorisant les compétences des jeunes avec les WorldSkills ou en développant l'insertion par les marchés publics, elle agit pour un développement inclusif et tourné vers l'avenir.

La Métropole, hôte de la compétition mondiale des métiers

La Métropole a accueilli en septembre 2024 la finale internationale des WorldSkills. Cette compétition mondiale des métiers a réuni près de 1 500 jeunes actifs de moins de 23 ans et six corps de métiers (dont le transport, les services à la personne ou encore la construction). En parallèle, la Métropole a coorganisé la deuxième édition des Journées portes ouvertes des entreprises. Deux temps forts pour découvrir des professions et susciter des vocations.

L'insertion par les marchés publics

Au cours des années précédentes, la MMI'e et la Métropole de Lyon ont renforcé le nombre d'heures d'insertion réalisées sur le territoire dans le cadre des clauses sociales des marchés publics. En 2024, 3 700 personnes en ont bénéficié, pour un total de 1,8 million d'heures.

La Métropole innove et rayonne à l'international

En 2025, la Métropole confirme son statut de pôle de la santé mondial. Le Centre international de recherche contre le cancer (Circ) a fêté 60 ans d'expertise, deux ans après l'ouverture de son nouveau siège au Biodistrict de Gerland. En février, l'événement Hacking health Lyon, porté par la Métropole, a récompensé 35 projets innovants et réuni soignants, patients et chercheurs pour imaginer les solutions de demain. En novembre 2024, la visite de Bev Craig, maire de Manchester, a ravivé le partenariat historique sur la recherche contre le cancer. Par ailleurs, plusieurs rendez-vous majeurs, dont le Sirha (janvier) et Global Industrie (mars), ont confirmé le dynamisme économique international de la Métropole.

Favoriser l'accès à l'emploi

Sur le terrain, la Métropole de Lyon agit pour lever les freins à l'emploi, soutenir les secteurs en tension et créer des dynamiques locales d'insertion. Transports, RSA, tiers-lieux : des dispositifs concrets se déploient pour accompagner les parcours professionnels, dans une logique de proximité et d'inclusion.

Nouveau tiers lieu : Apprendre & devenir

Le 24 janvier, la Métropole de Lyon a inauguré le tiers-lieu Apprendre & devenir à La Duchère (Lyon 9). Ce lieu, piloté par la Maison de l'apprendre, propose d'accompagner le grand public en matière d'éducation mais aussi de fédérer les acteurs de l'éducation au sens large (structures d'insertion, de protection de l'enfance, Éducation nationale, association).

Accompagnement renforcé du RSA : les bons résultats de Givors et Grigny

La Métropole de Lyon fait partie des 18 territoires qui testent l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA à la suite du projet de loi pour le plein-emploi adopté en décembre 2023.

L'expérimentation menée à Givors montre une baisse de 9 % du nombre d'allocataires sans constater une augmentation des radiations. La preuve que cet accompagnement renforcé fonctionne bien.

Recrutement : aider le secteur des transports

Avec le dispositif d'insertion professionnel Défi, la Métropole lance « À plus dans le bus » pour répondre aux besoins de recrutement dans le transport de voyageurs. Plus de 1 000 demandeurs d'emploi ont été sensibilisés aux métiers du transport de voyageurs et plus de 200 personnes sont aujourd'hui dans le parcours de formation.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

1 500
participants à la finale internationale des Worldskills 2024, dans
59
disciplines

1,8 million
d'heures d'insertion réalisées sur le territoire dans le cadre des clauses sociales des marchés publics

33 %
des allocataires RSA ont retrouvé un emploi, dans le cadre de l'accompagnement renforcé à Givors et Grigny, après six mois

Inventer des solutions pour demain

Sur les friches urbaines comme dans l'espace numérique, la Métropole de Lyon soutient des projets innovants au service de la transition sociale et écologique.

L'Étape 22D, le pari réussi de l'urbanisme transitoire

Depuis 2022, l'Étape 22D transforme un morceau de friche industrielle au Carré de Soie, à Villeurbanne, en un terrain fertile pour les projets à impact social, économique et écologique. Porté par la Métropole, ce site de 40 000 mètres carrés accueille aujourd'hui près de 100 structures – entreprises, associations, coopératives – ainsi qu'une centaine de places d'hébergement.

Le 3 avril 2025, deux lieux phares du site ont été inaugurés : le BOB, Bâtiment ouvert aux bifurcations, animé par la coopérative Plateau urbain, et la Halle des valoristes, vitrine de l'économie circulaire. Dans ces espaces, artisans, acteurs du réemploi, associations solidaires, médias locaux et entreprises d'insertion cohabitent et collaborent. On y trouve les Restos du Cœur, une coopérative funéraire, un atelier de couture d'insertion, ou encore Enjoué, une entreprise qui donne une seconde vie aux jouets tout en créant de l'emploi durable.

L'Étape 22D compte aussi deux lieux d'hébergement d'urgence. L'un pour mettre à l'abri de jeunes mères seules avec un enfant de moins de trois ans. L'autre pour les jeunes majeurs issus de l'Aide sociale à l'enfance.

L'occupation temporaire permet à ces structures de tester leurs activités dans des locaux à loyers modérés, souvent inaccessibles sur le marché classique. C'est aussi un levier d'entraide : mutualisation des salles, échanges de matériaux, projets communs… À la Halle des valoristes, 60 personnes, dont 43 en parcours d'insertion, redonnent vie aux textiles et aux objets.

Jusqu'en 2027, l'Étape 22D restera ce laboratoire d'initiatives inspirantes, avant de céder sa place à un nouveau quartier urbain. En attendant, les idées fusent, les coopérations naissent et les structures poussent… à leur rythme.

Rendre le numérique accessible à tous

En 2025, la Métropole de Lyon renforce son action contre la fracture numérique. Grâce au programme Orientation 3.0, 4 000 collégiens ont découvert les métiers du numérique. En partenariat avec Emmaüs Connect et WeeeFund, 500 ordinateurs ont été distribués depuis 2022 aux jeunes en situation de précarité (collégiens, étudiants boursiers ou bénéficiaires du Revenu solidarité jeunes). D'ici 2027, 1 000 ordinateurs supplémentaires devraient être attribués à des jeunes, ainsi que 2 000 kits numériques pour les familles précaires.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Une Métropole qui protège l'environnement et nos ressources

04

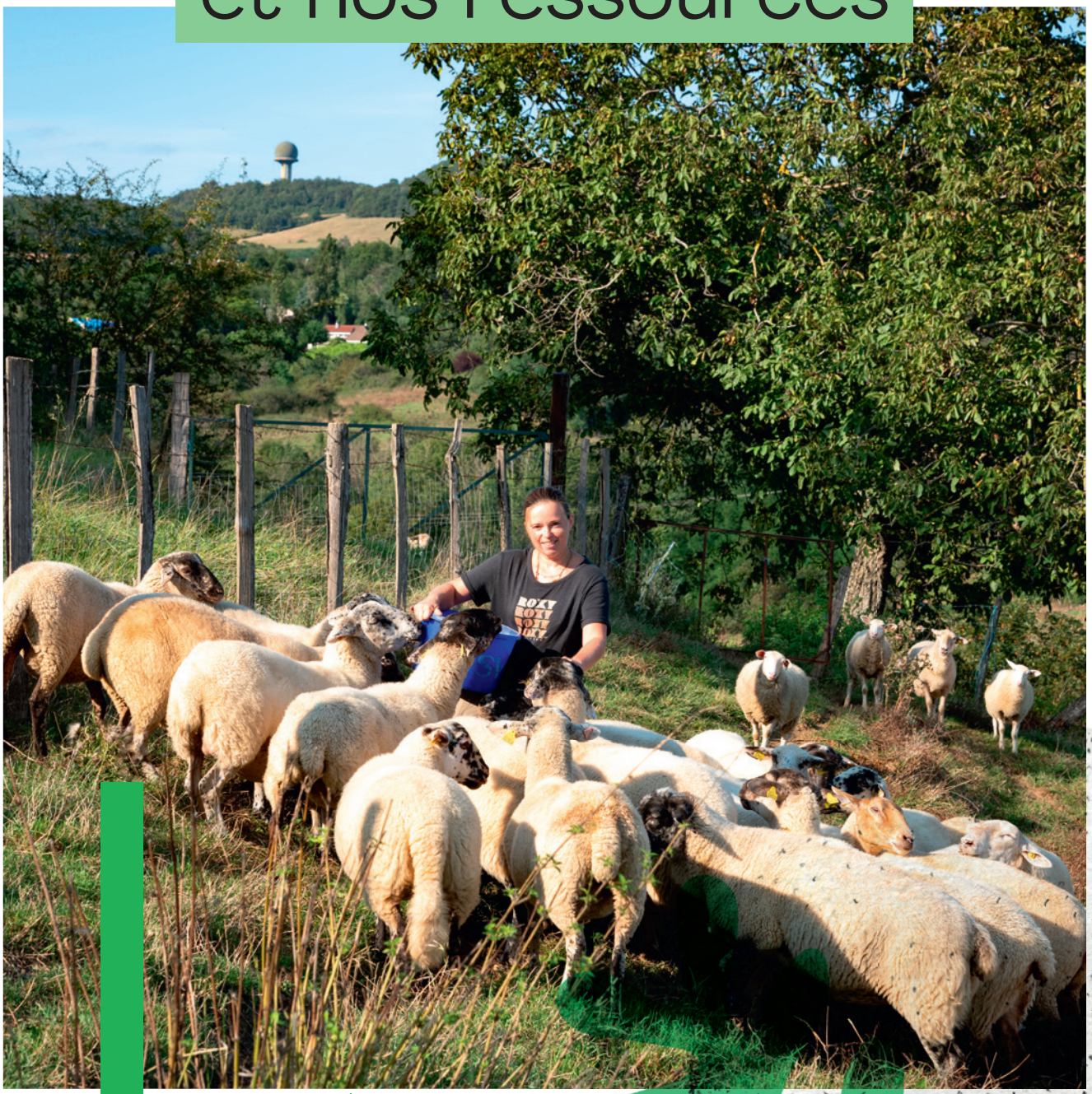

© Laurence Danière - Métropole de Lyon

Préserver l'eau : un enjeu vital

De la pluie aux nappes phréatiques, des rivières au robinet, préserver l'eau c'est respecter son cycle naturel dont dépendent les écosystèmes et nos usages.

Une ressource rare et précieuse

L'eau est un bien commun, indispensable à la vie, mais vulnérable. Face au changement climatique, préserver les ressources devient un défi majeur. Sur le territoire métropolitain, la majorité de l'eau potable provient aujourd'hui du champ captant de Crépieux-Charmy. Or, d'ici 30 ans, le débit du Rhône pourrait diminuer de 20 %. Économiser l'eau est donc essentiel et nécessite l'engagement de tous : collectivités, habitants et entreprises.

Depuis 2023, l'eau potable est gérée en régie publique par Eau du Grand Lyon, afin d'assurer une gestion transparente, tournée vers l'intérêt général et l'avenir. Depuis le 1er janvier 2025, une tarification solidaire et environnementale est en place. Elle repose sur trois principes : la sobriété, l'universalité et la solidarité. Concrètement, les 12 premiers mètres cubes sont gratuits, des tranches de consommation sont introduites et un versement solidaire de 20 à 80 euros sera versé aux foyers les plus précaires.

Tim Douet

Un assainissement modernisé

La protection de la ressource passe également par un traitement efficace des eaux usées. Deux chantiers récents illustrent cet engagement : la modernisation du système d'assainissement de la station d'épuration de Fontaines-sur-Saône et la construction d'une nouvelle station à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Ces équipements améliorent la dépollution avant le rejet dans le milieu naturel, contribuant à un cycle de l'eau plus respectueux de l'environnement.

La nature reprend ses droits

Préserver l'eau, c'est aussi protéger et restaurer les cours d'eau et les zones humides. La Métropole de Lyon a lancé plusieurs actions de renaturation comme au parc de Miribel-Jonage où un ancien bras du Rhône a été remis en eau et à Saint-Genis-Laval où le ruisseau de La Mouche retrouve une partie de son lit naturel. Ces projets bénéficient à la biodiversité, à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la résilience des milieux aquatiques.

La végétalisation prend de l'ampleur

Améliorer le cadre de vie, protéger la biodiversité et limiter les effets de la chaleur en ville sont les principaux objectifs de la stratégie de végétalisation de la Métropole de Lyon.

Laurence Danière - SPL Part-Dieu

Planter plus pour vivre mieux

Pour rafraîchir les rues, rendre la métropole plus agréable lors des fortes chaleurs et limiter l'effondrement de la biodiversité en ville, la Métropole de Lyon accélère son plan de végétalisation. Lors de l'hiver 2024-2025, près de 80 000 plantations ont été réalisées, soit 15 à 20 fois plus que par le passé. Un effort important qui porte à 180 000 le nombre d'arbres et d'arbustes plantés sur le territoire depuis le lancement du plan nature en 2021. Une démarche qui concerne la quasi-totalité des chantiers menés ces derniers mois. Le long des Voies lyonnaises par exemple, la nature reprend sa place avec la création de zones végétalisées sur plusieurs strates et complétées, lorsque c'est possible, par des arbres de plus grande hauteur.

Cette stratégie s'appuie aussi sur la végétalisation des cours des collèges ou par la création de forêts urbaines. Après Feyzin, c'est à Chassieu qu'une forêt urbaine a été plantée. Sur cette commune de l'Est lyonnais, 4 300 jeunes plants forestiers ont été mis en terre avec l'ambition de créer un "climatiseur naturel". De même, malgré la tempête ayant touché le parc de Parilly à l'automne 2024, de nouvelles plantations ont eu lieu : 1 060 arbres de grande envergure et de jeunes plants ont pris racine cet hiver. Une manière de renforcer le boisement du parc métropolitain.

Mais l'adaptation au réchauffement climatique passe aussi par un soutien à la végétalisation des espaces privés, puisque 70 % de la végétation de la métropole relèvent du domaine privé. En novembre 2024, la Métropole de Lyon a distribué 2 000 arbres à des particuliers habitant le territoire.

Zoom sur la Plaine aux œdicnèmes

À Saint-Priest, un vaste projet de renaturation s'achève sur 12,3 hectares d'une ancienne friche industrielle. Une première zone accueille un espace de préservation pour un oiseau protégé, l'œdicnème criard. À côté, un espace arboré et aménagé autour de deux mares, ouvert au public, permet de profiter d'un coin de verdure et d'un verger. Voilà comment transformer un ancien site industriel en réserve de biodiversité !

Jusqu'à **-7 °C**
sur la température ressentie en période de canicule, dans les zones fortement végétalisées

180 000
arbres et arbustes plantés depuis le lancement du plan nature

7,4 km
de haies plantées sur le territoire cet hiver

316 km
de canalisations (eau potable et assainissement) renouvelées entre 2020 et 2025

Cap sur une agriculture nourricière

La Métropole de Lyon s'engage en faveur d'une agriculture locale et biologique. Une démarche qui s'appuie sur le soutien aux exploitants locaux afin de garantir une alimentation saine et accessible.

Produire mieux et à proximité

La Métropole de Lyon travaille avec les agriculteurs métropolitains et des territoires voisins. Alors que 93 % des besoins pourraient être couverts par ce qui est produit dans un rayon de 50 kilomètres autour de Lyon, la production locale ne représente que 4,6 % de la consommation. Près de 170 projets agricoles sont soutenus depuis 2020, dont la création d'une ferme métropolitaine à Chassieu. Cet engagement se traduit par des aides à l'équipement, au défrichage des terres, à la protection des espaces naturels et agricoles, et au soutien des exploitations en conversion et en agriculture biologique. Ces dernières couvrent déjà 19 % des surfaces cultivées, avec un objectif de 25 % d'ici 2026.

Outre un soutien à l'agriculture urbaine, via des initiatives comme Quartiers fertiles dans les quartiers populaires, la Métropole mène des actions pour inciter au lancement de nouvelles exploitations en bio et à l'installation de nouveaux producteurs sur le territoire. Ce sont d'ailleurs les objectifs de l'espace-test agricole, créé à l'automne 2024, qui accompagne déjà trois agriculteurs.

La ferme de Piamot se diversifie

À Genay, la ferme de Piamot, dirigée par Sébastien et Laure Leclerc, propose œufs, céréales et pâtes biologiques. Les poules, logées dans une caravane, profitent d'une herbe toujours fraîche et riche en azote. Avec le soutien de la Métropole de Lyon, la ferme s'est équipée d'un moulin à meule de pierre et d'une station de triage et de stockage pour faciliter la transformation des céréales (blé, pois chiches, lentilles) en farine et pâtes. Ils se sont aussi ouverts à la vente directe aux consommateurs et à d'autres producteurs. Ce cercle vertueux, sans intermédiaire, favorise un modèle rentable pour l'agriculteur et durable pour la planète.

Du local à portée de main

La Métropole agit aussi sur la distribution, en favorisant les circuits courts pour consommer des produits locaux. Marchés bios, marchés et magasins de producteurs, mais aussi vente à la ferme, coexistent sur le territoire pour inciter à la consommation de produits locaux et de saison. Il existe aussi une soixantaine d'Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) sur le territoire métropolitain.
En 2024, la Métropole de Lyon a soutenu l'expérimentation d'une caisse locale de l'alimentation dans le 8e arrondissement pour apporter une première réponse aux inégalités d'accès à une alimentation saine.

Un territoire plus vertueux

La Métropole agit au quotidien pour protéger l'environnement à travers la valorisation des déchets et une moindre dépendance aux énergies fossiles.

Une nouvelle vie pour les déchets alimentaires

En l'espace de cinq ans, 2 579 bornes à compost ont été installées dans 34 communes du territoire. Ce dispositif est complété par la mise à disposition de composteurs individuels, pour les habitants disposant d'un jardin, ou par des composteurs partagés et des composteurs grutables. La démarche de la Métropole de Lyon a permis, fin 2024, de produire 9 000 tonnes de compost à partir de déchets alimentaires. Cette matière – revendue aux agriculteurs, particuliers, collectivités et paysagistes – permet d'enrichir les sols et de limiter les déchets enfouis ou incinérés.

Une démarche vertueuse de valorisation des déchets qui trouve un écho dans la collecte du gros électroménager à domicile, lancée en juin 2024 avec Ecosystem. Avec près d'un millier d'appareils collectés chaque mois, le service à domicile s'élargit à l'ensemble des encombrants dès septembre pour mieux valoriser ces déchets et leur offrir une seconde vie.

Une transition énergétique ambitieuse

À horizon 2028, Rillieux-la-Pape accueillera, sur un ancien site d'enfouissement de déchets, la plus grande centrale solaire au sol du territoire métropolitain. Sur quatre hectares de terres non constructibles et non cultivables, 7 000 panneaux solaires vont être installés au sol pour une production d'énergie équivalente à la consommation de 1 000 foyers.

Une stratégie énergétique métropolitaine audacieuse qui s'appuie en parallèle sur le développement du réseau de chaleur urbain dont fait partie la centrale de production d'énergie de la Saulaie à Oullins-Pierre-Bénite, en cours de construction. Cette dernière permettra de produire de la chaleur toute l'année et du froid l'été à partir des eaux usées. Sur la métropole, le développement du réseau de chaleur vise à fournir de l'énergie à près de 200 000 logements à terme.

Anaïs Mercey – Métropole de Lyon

12 centrales photovoltaïques dans le patrimoine de la Métropole de Lyon

12 660 tonnes de déchets alimentaires collectés en 2024

88 % de l'énergie consommée sur le territoire est importée

245 gigawattheures par an de production solaire attendue en 2026

Un cadre de vie favorable à la santé

La santé et l'environnement sont étroitement liés. Pour réduire les risques sur la santé des habitantes et habitants du territoire, la Métropole de Lyon agit pour anticiper l'avenir et répondre aux problématiques actuelles.

Anticiper une métropole vivable en 2050

L'adaptation au changement climatique : une priorité pour la Métropole de Lyon. C'est d'ailleurs tout le sens de la Convention métropolitaine pour le climat organisée pendant cinq mois par la Métropole avec 105 habitants du territoire. Les objectifs ? Faire réfléchir les habitants ensemble pour adapter notre territoire à la chaleur. Les membres de la convention ont ainsi proposé neuf priorités d'actions couvrant la sensibilisation de la population, le renforcement du lien social, mais aussi l'adaptation du logement, des espaces publics et du monde du travail à la chaleur, sans oublier les services publics et la vie culturelle, sportive et sociale. L'avis rendu par la convention permet de nourrir la révision du Plan climat de la Métropole et d'élaborer le Plan chaleur métropolitain d'ici la fin d'année.

Un territoire plus protecteur

La présence d'une contamination de l'eau, de l'air et du sol aux Pfas (per- et polyfluoroalkylées) mobilise la Métropole de Lyon sur plusieurs fronts. D'abord par des actions de prévention et de protection, en assurant la distribution d'une eau de qualité, nécessitant au sud de la Métropole la mise en place d'interconnexion de réseaux d'eau potable et de systèmes de filtration, et par la mise en place d'un plan de suivi des micropolluants et d'études sur les zones potentiellement contaminées. La Métropole de Lyon a aussi initié en 2024 une démarche en justice pour établir les responsabilités de cette contamination industrielle. L'objectif est ainsi de pouvoir faire appliquer le principe de pollueur-payeur.

40
jardins collectifs financés

166
projets agricoles soutenus

21 %
du territoire métropolitain protégé en 18 Espaces naturels sensibles (ENS)

Laurence Danière - Métropole de Lyon

S'échapper au calme

La Métropole déploie une stratégie en faveur d'une réduction du bruit ambiant sur le territoire pour améliorer le quotidien des habitants.

Eric Soudan - Métropole de Lyon

Limiter les nuisances sonores

Se ressourcer dans la métropole, c'est possible. Pourtant, on estime à 15,4 % la part de la population à être affectée par le bruit routier. Pour réduire les niveaux de bruit et prévenir ses effets sur la santé, la Métropole de Lyon s'est dotée d'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement. Plusieurs initiatives sont mises en place, comme à Bron : le long du périphérique, un mur anti-bruit de 6 mètres de haut et 312 mètres de long a été installé au niveau du quartier de la Boutasse pour protéger les logements voisins des conséquences du trafic routier. Un investissement d'1,4 million d'euros porté par la Métropole. Mais le bruit routier a également diminué grâce à la baisse du trafic et de la vitesse de circulation dans les Villes 30.

Se ressourcer dans les parcs

Dans les parcs métropolitains aussi, les effets de l'activité humaine peuvent parfois troubler la quiétude des lieux. Des zones de calme ont été aménagées dans les parcs de Lacroix-Laval et Parilly pour se ressourcer.

Une Métropole pour s'épanouir ensemble

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Une métropole sportive

En 2025, le territoire a vibré au rythme du sport pour toutes et tous. La Métropole de Lyon poursuit son engagement pour un sport accessible, inclusif et populaire : développement d'infrastructures de proximité, soutien aux publics éloignés, grands événements internationaux…

Rendre le sport accessible à toutes et tous

Depuis 2021, la Métropole de Lyon agit pour un sport plus inclusif. En 2023, 7 000 personnes ont bénéficié d'activités adaptées via Adapte ton sport et Activ' ton sport. En 2025, ces dispositifs ont fusionné pour former Sport santé-handicap qui accompagne, grâce à une enveloppe de 350 000 euros, des initiatives comme le club de basket baskIN, porté par l'Association laïque Gerland Mouche. En parallèle, le programme Sport inclusif et solidaire (250 000 euros) soutient des actions locales en faveur de publics précarisés et isolés.

Toujours plus d'activités pendant les vacances

Métropole vacances sportives permet à des milliers d'enfants et d'adolescents de pratiquer des activités sportives gratuitement pendant les vacances scolaires. Au printemps 2024, plus de 4 000 jeunes (dont 44 % de filles) y ont participé. L'été, la fréquentation a bondi de 34 % par rapport à l'année précédente, avec 34 000 participants. Sur plus de 40 sites, 96 disciplines ont été proposées par 83 associations partenaires.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Démocratiser l'accès au sport grâce aux îlots sportifs

Depuis 2024, la Métropole de Lyon déploie des îlots sportifs inclusifs pour promouvoir la pratique du sport et lutter contre la sédentarité. Ces nouveaux espaces, financés à hauteur de 60 % par la Métropole, offrent des équipements multisports, avec des zones dédiées au renforcement musculaire, des aires pour enfants et même des plateaux d'échecs, favorisant une mixité des usages. Déjà deux îlots ont été inaugurés à Vaulx-en-Velin et à Vénissieux, d'autres devraient voir le jour prochainement sur le territoire.

40 000
jeunes sensibilisés au handicap grâce au dispositif Sport santé-handicap

34 000
jeunes ont participé à Métropole vacances sportives à l'été 2024

2 300
clubs de sport sur le territoire

7 000
bénéficiaires en 2023 des dispositifs Adapte ton sport et Activ' ton sport

36
créations ou rénovations d'équipements sportifs subventionnées dans le cadre de l'aide aux communes

La ferveur des grands évènements

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Garder le rythme olympique !

En 2024, le territoire métropolitain a accueilli des moments forts des Jeux olympiques et paralympiques. Onze matchs de football féminins et masculins se sont déroulés au Groupama Stadium de Décines-Charpieu, dont plusieurs matchs de poule disputés par les Bleus. En août, la place Bellecour a été le décor du départ de la flamme des Jeux paralympiques, portée jusqu'à la place des Terreaux par deux figures du sport lyonnais : la footballeuse Inès Dahmani et le sportif et entrepreneur en situation de handicap Michel Sorine. Un village paralympique éphémère s'est déployé in situ pendant trois jours, proposant animations sportives, culturelles et ludiques. La station de métro Bellecour et le réseau TCL ont été le lieu d'expression du projet #Championnes, lancé par l'association Dysturb avec le soutien de la Métropole de Lyon. Treize jeunes femmes ont été formées à l'audiovisuel pour raconter le sport autrement et porter des messages d'inclusion et d'émancipation.

La Métropole à la hauteur du Top 14

Le rugby de haut niveau était à l'honneur les 20 et 21 juin 2025, au Groupama Stadium. Le stade de Décines-Charpieu a accueilli les demi-finales du Top 14. Hors des murs du stade, la place Bellecour s'est métamorphosée en village rugby avec un écran géant pour les passionnés. Des ateliers d'initiation et un terrain éphémère ont permis aux enfants et aux adultes de découvrir les joies de l'art du ballon ovale. Avec des milliers de supporters venus encourager leur équipe, cet événement confirme la métropole de Lyon comme un pôle d'accueil et d'organisation de compétitions sportives d'envergure.

Lyon, capitale des EuroGames 2025

Du 23 au 26 juillet 2025, Lyon a accueilli les EuroGames, un événement européen phare pour l'inclusion dans le sport des personnes LGBT+ et marginalisées. Des milliers de participants internationaux se sont rencontrés autour de compétitions sportives… et de moments festifs ! Grâce à des partenaires comme le Cercle associatif rhônalpin gay omnisport (CARGO), l'Office des sports de Lyon, la Fédération française du handisport et le Comité paralympique, la Métropole de Lyon a célébré la diversité avec passion. Sport, solidarité et échanges culturels ont été au cœur de ces journées vibrantes.

Une année riche en participation et consultation citoyennes

L'année 2024-2025 a été marquée par une forte mobilisation citoyenne à travers plusieurs consultations et projets coconstruits avec les habitants. Toutes ces initiatives ont été facilitées par la plateforme jeparticipe.grandlyon.com. En se connectant au site, des dizaines de milliers de citoyens s'impliquent directement dans les projets locaux comme dans les grandes politiques métropolitaines.

La voix des habitants au cœur de la zone à trafic limité

Depuis juin 2025, la zone à trafic limité de la Presqu'île, créée à la suite d'une concertation en 2024, redonne la priorité aux piétons et cyclistes. Plus de 10 000 participants ont contribué à définir ses règles.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Convention pour le climat : coconstruire avec les habitants

De septembre 2024 à janvier 2025, 105 habitants tirés au sort ont participé à la Convention métropolitaine pour le climat. Leurs propositions ont contribué à enrichir, en juin 2025, la révision du Plan climat de la Métropole de Lyon.

La Métropole à votre rencontre

Pour la troisième année consécutive, les agents de la Métropole de Lyon sont allés à votre rencontre. À l'occasion des Rencontres métropolitaines. 300 agents ont répondu à vos questions et vous ont présenté les missions de la collectivité au cours d'un entretien individuel. Avec succès puisque vous avez été plus de 1 200 à nous solliciter !

Conseil de développement et assemblées citoyennes

Renouvelé au printemps 2024, le Conseil de développement de la Métropole réunit près de 600 membres : citoyens tirés au sort, représentants de la société civile et acteurs spécialisés. En mai 2025, son assemblée citoyenne a débattu sur le thème de l'accès à l'emploi dans la métropole. Une initiative qui a permis à ses membres d'interpeller directement les élus lors du Conseil métropolitain de juin.

Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

De l'Assemblée des usagers de l'eau à la tarification solidaire

Depuis 2023, la distribution d'eau potable est assurée en régie publique. L'Assemblée des usagers, composée de 120 habitants, associations, chercheurs et acteurs privés, a défini les principes de tarification solidaire et environnementale de l'eau. Depuis le 1er janvier 2025, les douze premiers mètres cubes d'eau sont gratuits et des tarifs progressifs encouragent à la sobriété.

Un agenda culturel en effervescence

La politique culturelle de la Métropole de Lyon porte ses fruits en 2024-2025 : rayonnement des grands événements, ouverture de lieux emblématiques, fréquentation record des musées et accompagnement renforcé des territoires.

Métropole en fêtes

Cette année encore, la Métropole de Lyon s'est affirmée comme un carrefour culturel, au cœur de toutes les formes d'expressions artistiques ! La septième édition du festival utoPistes a captivé petits et grands avec 27 spectacles de cirque contemporain, entre créativité et prouesses techniques. La musique, omniprésente, a rythmé l'été : les Nuits sonores, événement phare de la scène électro, ont enflammé les Grandes Locos fin mai, tandis que les Nuits de Fourvière ont séduit par leur programmation éclectique — allant du concert pop à la danse en passant par le théâtre — de juin à juillet. La Métropole de Lyon a aussi porté un projet majeur avec l'ouverture fin 2024 de la chapelle de la Trinité, nouveau lieu consacré à la musique baroque et aux genres innovants. En septembre, la danse prendra le relais avec la Biennale de la danse, un événement incontournable ouvert par un grand défilé le 7 septembre 2025.

Soutenir la vie culturelle de proximité sur tout le territoire

La Métropole renforce son engagement en faveur de la vie culturelle et associative sur l'ensemble de son territoire. En 2024, dix millions d'euros ont été mobilisés pour accompagner les 58 communes dans leurs projets d'investissement au service des habitants : rénovation de salles des fêtes, de terrains de sport, d'équipements de proximité… Historiquement engagée aux côtés des initiatives locales, la Métropole agit aussi pour la culture de proximité. Un million d'euros a été dédié à la diffusion du spectacle vivant dans les dix Conférences territoriales des maires (CTM), avec le soutien à des festivals comme Saône en Scènes, Arta Sacra ou 7 à l'Ouest. Enfin, le projet Démos, porté par l'Auditorium-orchestre national de Lyon et soutenu par la Métropole, est reconduit pour une troisième édition. Il permet à des enfants de 7 à 11 ans issus de quartiers populaires d'apprendre un instrument et de jouer en orchestre.

Anaïs Mercier - Métropole de Lyon

6,5
millions
d'entrées
cumulées
au musée
des Confluences
depuis son
ouverture en 2015

2
musées
métropolitains :
Lugdunum musée
et théâtres
romains et
le musée des
Confluences

300
agents ont participé
aux Rencontres
métropolitaines 2025

445 000
visiteurs aux Grandes
Locos en 2024

Louison Desforets - Métropole de Lyon

Lugdunum et Confluences : deux anniversaires et des records

En 2025, deux musées lyonnais emblématiques ont soufflé leurs bougies, avec en cadeau… un record de fréquentation ! Dix ans après son ouverture, le musée des Confluences s'impose comme le plus visité de France (hors Paris) avec un total de 6,5 millions d'entrées. Quatre nouvelles expositions rythment sa saison anniversaire, dont deux dédiées aux enfants : *Trop forts* et *le Nuage des Petits*. Après un record sans précédent de 170 000 visiteurs en 2024, le musée Lugdunum fête également ses 50 ans en 2025. À cette occasion, spectacles, lectures, visites commentées, conférences et ateliers festifs sont proposés depuis janvier.

Succès pour les premiers événements des Grandes Locos

À La Mulatière, l'ancienne friche SNCF renaît en 2024 sous le nom des Grandes Locos, nouveau lieu culturel majeur de la Métropole de Lyon. Sur 20 hectares, cet ancien site industriel accueille désormais les grands événements lyonnais : Nuits sonores, Lyon Street Food Festival, Biennales d'art contemporain et de la danse… Après un premier investissement de 17 millions d'euros, la Métropole engage 9,3 millions d'euros supplémentaires pour aménager la Halle 9. Accessible en transports en commun, ce pôle culturel se met aussi au service de la transition écologique avec des espaces de réemploi et une végétalisation en cours. Un nouveau souffle pour l'entrée sud de Lyon, appelée à devenir un haut lieu de la création contemporaine !

Blandine Soulage

Les écologistes

Un mandat de transformation écologique et sociale

En 2020, les Grand·es Lyonnaises et Lyonnais ont fait le choix de porter aux responsabilités l'union de la gauche et des écologistes. Cinq ans plus tard, les résultats sont visibles. Notre majorité a assumé et mis en œuvre les politiques promises. Malgré les contraintes budgétaires, l'accélération des crises climatiques et sociales, les investissements et la volonté politique ont permis d'améliorer les conditions et le cadre de vie sur notre territoire. Le "On l'a dit, on l'a fait" se mesure dans toutes les politiques. Les priorités ont été maintenues et réaffirmées, notre institution comme bouclier social, moteur de l'accompagnement à la transition écologique, garante de la préservation de nos communs et d'une vie digne.

Une Métropole où l'on vit mieux

La transformation se ressent et se vit déjà dans les quartiers qui se réinventent. Moins de bitume, plus de fraîcheur. La végétalisation progresse, les îlots de chaleur reculent, les espaces publics sont repensés pour plus de confort, de sécurité, et de convivialité. On y a donné la priorité aux piétons, aux mobilités douces, mais aussi à plus de mixité, de confort pour les logements en les rénovant, en restructurant pour en offrir plus. Cette métamorphose permet de mieux habiter dans tous ces quartiers qui bénéficient de nouvelles connectivités grâce à de nouvelles lignes de transports collectifs. Les mobilités évoluent. Les transports en commun se renforcent : trois nouvelles lignes de tramway, des connexions élargies vers les quartiers prioritaires, de nouvelles lignes de bus, la modernisation de nos métros, une tarification solidaire étendue. Le vélo gagne aussi du terrain. En mai 2025, plus de 5 millions de passages ont été enregistrés sur les pistes cyclables dans la Métropole. Ce n'est pas un symbole, c'est la réponse à une pratique de plus en plus plébiscitée et qui se développe grâce à une offre sécurisée, continue, adaptée à toutes et tous. Le covoiturage et l'autopartage ont aussi été facilités et développés. Il s'agit de permettre à chacun-e d'être libre dans son choix de développement et de lui offrir dès que possible plusieurs alternatives. Et parce que mieux vivre, c'est aussi pouvoir travailler et produire localement, la Métropole accompagne les dynamiques économiques. Soutien au commerce de proximité, à l'économie sociale et solidaire, au réemploi, à la rénovation énergétique : la transition écologique devient un moteur d'activité. Notre industrie évolue et le travail partenarial s'étend comme l'illustre notamment la charte des 1 000 entreprises engagées pour le climat mais également notre stratégie de renouvellement des sites industriels existants. Régénérer les friches, densifier plutôt qu'étendre.

Une Métropole qui protège nos ressources

La Métropole agit pour préserver notre assurance vie : l'eau, les terres, le logement, l'alimentation. L'eau est gérée en régie publique, avec une tarification plus juste, et des investissements pour sécuriser l'approvisionnement et restaurer les milieux naturels. C'est une priorité assumée dans un contexte de crise climatique. À la cantine, les menus ont changé. Moins de viande, plus de végétal, davantage de produits bio et locaux. Ce choix soutient les agriculteur·rices du territoire et offre une alimentation plus saine et plus responsable à des milliers d'enfants. À rebours des reculs environnementaux défendus au niveau national, la Métropole maintient une ambition forte.
Côté logement, l'encadrement des loyers est mis en œuvre dans les communes volontaires, le foncier public mobilisé, la production de logements sociaux relancée. Les logements vacants sont ciblés, les propriétaires incités à remettre les biens sur le marché. Ces politiques visent un objectif clair : garantir à toutes et tous un logement digne, accessible, et mettre fin à la spéculation immobilière.

Une Métropole solidaire face aux inégalités

La justice sociale reste une boussole. Tarification sociale et solidaire sur l'eau, les cantines, les transports. Les politiques tarifaires ont été repensées pour soulager les ménages les plus modestes. Le développement du réseau de chaleur urbain va permettre de raccorder des ménages et faire baisser leur facture d'électricité. Le Revenu de Solidarité Jeunes est venu répondre à l'absence de protection pour les 18-24 ans. Et les aides à la mobilité permettent aux personnes à faible revenu ou en insertion de se déplacer pour accéder à un emploi, à une formation ou à des soins. Mais au-delà des dispositifs, c'est toute une stratégie d'accompagnement humain qui a été renforcée. Refonte de l'insertion, soutien aux structures de proximité, développement de l'aller-vers. Le RSA, les actions de santé mentale et environnementale, les politiques d'hébergement : autant de réponses concrètes face à un État souvent défaillant. L'ambition est claire : construire un territoire plus solidaire, plus digne, plus protecteur.

Une Métropole qui agit aussi pour l'égalité

La Métropole porte aussi des politiques transversales pour une société plus égalitaire. L'égalité femmes-hommes se traduit dans les politiques sportives, culturelles, dans les noms de rues, dans les subventions. Des dispositifs sont développés pour soutenir la jeunesse, lutter contre les discriminations, renforcer la liberté d'être et de circuler, pour toutes et tous.
Ces engagements s'intègrent dans une vision globale de l'émancipation, de la démocratie locale, de l'inclusion. Ils traduisent une volonté politique claire : que chacune et chacun ait sa place, dans l'espace public comme dans les institutions.

Un engagement quotidien et continu

Notre majorité d'union des écologistes et de la gauche a prouvé qu'en tenant une ligne claire, en assumant la complexité, les secousses conjoncturelles, les avancées étaient possibles.
La dynamique de transformation est enclenchée et porte des fruits. Des politiques qui améliorent la vie des habitant·es, renforcent les solidarités, atténuent les fractures, préparent le territoire aux défis climatiques.
C'étaient nos engagements et ils sont tenus.

Il reste encore du chemin, et nous continuerons au quotidien à construire avec vous toutes et tous une Métropole plus respirable, plus équitable, plus résiliente où chacune et chacun a sa place.

Vinciane Brunel et Benjamin Badouard
Coprésident·e du groupe "Les Écologistes"

Tribune commune de La Métro positive, Synergies élus et citoyens et Inventer la Métropole de demain

Créons ensemble une Métropole au service de ses habitants

Nos groupes, aux sensibilités différentes, partagent une même volonté : remettre bon sens, clarté et responsabilité dans l'action publique. Nous refusons l'entre-soi idéologique qui guide l'exécutif actuel, au mépris des besoins concrets des habitants et des réalités locales.
Notre engagement est clair : défendre une action publique efficace, lisible et construite au service du quotidien de chaque habitant. Pour cette raison nous avons choisi de nous exprimer collectivement, car la **situation** de la Métropole l'impose.

La dérive financière de la Métropole de Lyon est un des symptômes les plus inquiétants. L'épargne a diminué, la capacité de désendettement s'est dégradée. Simultanément, les recettes fiscales baissent, les dépenses augmentent sans être maîtrisées et aucune vision structurante ne permet de préparer l'avenir.
Nous croyons à une gestion rigoureuse de l'argent public d'où notre dénonciation des embauches sans besoin réel, de l'augmentation des impôts et des dépenses excessives de communication. Ces choix pénalisent les services essentiels et fragilisent la confiance des citoyens. Nous tirons la sonnette d'alarme : sans redressement, ce sont les services publics, la solidarité, les investissements dans les communes et la transition écologique qui en seront victimes. Il faut d'urgence retrouver une gestion rigoureuse et transparente. Nous appelons à un sursaut de lucidité et à une action métropolitaine à la hauteur des besoins.

Un autre enjeu primordial concerne les mobilités. Chacun doit pouvoir se déplacer selon ses besoins et participer au développement collectif. Avec la majorité actuelle, les déplacements sont devenus plus difficiles, plus coûteux et moins accessibles. En 2024, les Lyonnais ont passé 3 jours et 5 heures dans les bouchons, soit 6h35 de plus qu'en 2023 ! Les voiries sont mal entretenues et augmentent les risques d'accidents. Le refus de construire du métro fait prendre un grand retard à notre métropole dans son offre de transport. La diminution des budgets entraine des pannes à répétitions : 0,11 % en 2020 et 2,36 % en 2023. La ligne B du métro est passée d'une régularité de 93,24 % en 2021 à 90,39 % en 2022. Ces pannes touchent aussi des équipements tels que les ascenseurs et escalators dont la défaillance oblige des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite à renoncer à leurs déplacements.
Les choix de la majorité ont créé un déséquilibre des investissements contre la voiture et les modes de transports collectifs au seul profit du vélo. Nous sommes favorables à la création de pistes cyclables qui assurent la fluidité du trafic, la sécurité de l'usager et créent une alternative à l'usage de la voiture individuelle. Mais consacrer un demi-milliard d'euros pour un seul mode de transport c'est renoncer à assurer un développement pour tous et pour tous les territoires.

Le dogmatisme des élus écologistes a atteint son paroxysme dans la mise en œuvre de 2 zones d'exclusion : la zone à faibles émissions (ZFE) et la zone à trafic limité (ZTL). Injustes, inefficaces et mal conçues, elles sont imposées contre les habitants et pénalisent les plus modestes, qui n'ont ni transports alternatifs crédibles ni les moyens de changer de véhicule. Pour autant, notre priorité reste la santé des habitants qui ne se monnaye pas. Nous défendons une ZFE juste, humaine et adaptée, en proposant notamment :

- des dérogations pour les soignants, les agents de sécurité et les artisans.
- une suspension week-ends et jours fériés pour soutenir la vie locale, le commerce et les liens familiaux.
- une adaptation selon la desserte en transports collectifs pour soutenir les plus modestes.

Pour les chanceux qui peuvent encore se déplacer et développer leur activité sur la métropole de Lyon, les difficultés de circulation ne sont malheureusement pas les seuls coups durs portés par l'exécutif. En 5 ans, la pression fiscale sur les entreprises n'a cessé de grimper : hausse de la cotisation foncière, du versement mobilité, de la taxe de séjour, de la TASCOM. S'y ajoute une politique de réduction des possibilités d'implantation, notamment en périphérie, sans concertation réelle avec les communes.
Le message envoyé aux entrepreneurs, commerçants, artisans ou professions libérales est clair : ne venez plus chez nous !
Aujourd'hui, les effets deviennent irréversibles. En Presqu'île, les commerçants de proximité voient leur chiffre d'affaires chuter de près de 30 %. Le taux de vacance commerciale a doublé en 5 ans. L'accumulation de chantiers, conjuguée à des plans d'aménagements à rebours des besoins locaux, réduit la clientèle comme l'accessibilité. Nous croyons que l'emploi local, la diversité des modèles économiques, l'innovation territoriale, l'accompagnement de toutes les entreprises, y compris les plus petites, doivent redevenir des priorités.

Sur le plan social nous devons réinterroger un modèle de financement devenu intenable. Après avoir vidé la caisse, la majorité n'a plus les moyens d'agir. Les subventions aux associations sociales ont baissé en moyenne de 15 %, tandis que les moyens humains de la Métropole restent insuffisants. Ceux qui s'étaient autoproclamés chantres de la solidarité sont aujourd'hui incapables de soutenir une politique ambitieuse et d'accompagner les structures de terrain. Il n'y a qu'à voir le secteur de l'aide sociale à l'enfance : agences saturées, délais rallongés, personnel épuisé. Même constat pour les Maisons de la Métropole pour l'insertion, qui peinent à couvrir les freins à l'emploi. Les personnes éloignées du marché du travail atteignent 54 % en 2024, contre 42 % en 2019, signe d'un enlisement des

parcours d'insertion. La Métropole a reculé sur la prise en charge des mères isolées et de leurs enfants à la rue, faute de capacité d'hébergement.
Le logement social est un autre révélateur de cette impuissance. En 2023, seuls 6 200 ménages ont été relogés sur plus de 48 000 demandes. En janvier 2024, 52 000 dossiers sont en attente (+ 9,5 % en un an). La production reste très inférieure aux promesses : 3 471 logements financés en 2022, 1 955 en 2023, soit le pire bilan depuis plus de 10 ans. Quant aux locataires, de plus en plus nombreux incapables de régler leurs factures d'énergie, la réforme du Fonds de solidarité logement, pourtant annoncée, peine toujours à voir le jour. Ce dispositif, resté rigide, doit pourtant être assoupli de toute urgence.

Cinq ans après l'accession des écologistes à la tête de la Métropole de Lyon, le constat est sans appel : les résultats ne sont pas au rendez-vous. Il est temps de tourner la page d'une gouvernance brutale, sourde aux besoins des habitants. Nos trois groupes politiques, unis par le sens des responsabilités, croient en une écologie du dialogue et de la justice sociale. **Nous nous engageons pour une Métropole qui protège l'emploi, renforce les services du quotidien et construit une transition juste.**

Gilles GASCON – Président La Métro Positive, maire de Saint-Priest
Marc GRIVEL – Président Synergies Élus et Citoyens
Nicole SIBEUD – Présidente Inventer La Métropole de Demain

Florence ASTI-LAPPERRIERE, Lucien BARGE – maire de Jonage, **Delphine BORBON, Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6e, **Sophie BLACHERE** – conseillère régionale, **Yves BLEIN, Nathalie BRAMET-REYNAUD, Richard BRUMM, François-Noël BUFFET, Carole BURILLON, Marion CARRIER, Corinne CARDONA** – maire de Poleymieux-au-Mont-d'Or, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN, Gisèle COIN, Guy CORAZZOL, Doriane CORSALE, Chantal CRESPY, Laurence CROIZIER, Jean-Luc DA PASSANO, Pascal DAVID** – maire de Quincieux, **Catherine DUPUY, Nadia EL FALOUSSI, Myriam FONTAINE, Séverine FONTANGES, Rose-France FOURNILLON** – maire de Dardilly, **Christophe GEOURJON, Christophe GIRARD, Lionel LASSAGNE, Christophe MARGUIN, Jean MÔNE, Dominique NACHURY, Isab PERRIET-ROUX, Louis PELAEZ, Gaël PETIT, Gilles PILLON** – maire de La Tour-de-Salvagny, **Clotilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Julien RANC, Michel RANTONNET, Thomas RUDIGOZ, Maryline SAINT-CYR, Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN, Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI, Yves-Marie UHLRICH, Éric VERGIAT** – maire de Rochetaillée-sur-Saône, **Max VINCENT** – maire de Limonest, **Michèle VULLIEN**

Alliance sociale démocrate et progressiste

Quand l'écologie punit, le populisme prospère
À force de confondre urgence et brutalité, les écologistes et leurs alliés creusent eux-mêmes la tombe de leurs combats. L'écologie punitive, celle qui impose sans expliquer, qui décide sans écouter, ouvre un boulevard au populisme.
L'exemple des Zones à Faibles Émissions est parlant : mal préparées, mal expliquées et imposées au-delà de ce qu'exigeait la loi dans notre métropole, elles ont cristallisé les colères. Non parce que les citoyens refusent de respirer un air sain, mais parce qu'on leur demande de fournir des efforts sans qu'ils en aient les moyens. Résultat : au lieu de fédérer, on fracture. Et lorsque les politiques écologistes deviennent synonymes d'injonctions culpabilisantes, elles perdent en légitimité. Pire : elles deviennent un repoussoir.
On oublie alors l'essentiel. Car derrière ces politiques, il y a des enjeux vitaux : la santé publique, le climat, l'avenir. Oui, l'écologie est nécessaire. Mais pour qu'elle soit acceptée, elle doit être juste, accessible, humaine. Elle doit rassembler, pas diviser. Elle doit écouter, pas imposer. C'est cette écologie de la coopération, pas de la contrainte, que nous devons construire.
À l'heure où s'achève un mandat écologiste marqué plus par le dogme que par le dialogue, ce constat s'impose : en oubliant la concertation, ils ont nourri le ressentiment. Et laissé le champ libre aux démagogues.

L'écologie ne doit pas être punitive. Elle doit redevenir populaire et sociale.

Fouziya Bouzerda (Co-Présidente), David Kimelfeld (Co-Président), Pierre Chambon, Izzet Doganel, Brigitte Jannot, Michel Le Faou, Catherine Panassier, Myriam Picot, Emilie Prost, Didier Vullierme

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

Par grands vents
Depuis 2020, tempêtes et orages se suivent et s'enchaînent, dégradant les marges d'action des collectivités territoriales. Notre Métropole n'en a pas été exempte. Covid-19, guerre en Ukraine, inflation, crise du logement, rabot gouvernemental, etc., autant de facteurs exogènes venus grever nos finances.
Et pourtant, la Métropole a tenu bon, comme en témoigne le compte financier unique de l'année 2024. Ce document, qui arrête les dépenses et recettes pour l'exercice N-1, démontre ainsi non seulement l'engagement record de la Métropole pour ses habitants et ses territoires, mais aussi une gestion saine et rigoureuse qui permet de maintenir l'investissement à des niveaux record tout en maintenant bas le niveau d'endettement.
Ainsi, l'autofinancement brut en 2024 s'élevait à 358 millions d'euros (M €), en hausse de 55 M € par rapport à 2023, et ce alors même qu'une des ressources majeures de la Métropole, les droits de mutation à titre onéreux, continuait de baisser du fait de la crise immobilière. En parallèle, elle a continué à investir pour transformer notre territoire et l'adapter aux contraintes de ce siècle, atteignant en 2024 2,4 milliards d'euros sur les 3,6 milliards prévus d'ici 2026. Tout cela a été fait en maintenant la dette au niveau où nous l'avions trouvée en 2020. Ainsi, notre collectivité conserve d'importantes marges de manœuvre pour l'avenir.
Par grands vents, essentiellement contraires, notre Métropole a su maintenir le cap. Cette dernière année sera celle de l'achèvement de travaux majeurs, qui transformeront votre quotidien pour des jours encore meilleurs.

Communiste et républicain

Priorités sociales et égalité, les plus importantes priorités environnementales
Un bilan positif… le bon moment pour se projeter, demain, avec de nouveaux objectifs.
Pour les transports, c'est le libre accès et le développement des transports en commun : passer de 2 à 4 milliards d'investissement par mandat en augmentant le financement par les entreprises et centres commerciaux, en supprimant la TVA sur les transports, avec la tarification unique multimodale – en lien avec l'objectif d'un SERM (Services express régionaux métropolitains).
Pour le logement, c'est le recul enfin du mal-logement… ce qui nécessite de créer 8 000 logements sociaux par an – le taux SRU de la Métropole atteignant 32 % en 2030 –, de poursuivre l'encadrement des loyers, d'encadrer la location de courte durée et de généraliser le permis de louer comme un outil de justice sociale et de lutte contre la spéculation foncière.
Pour la santé, c'est refuser toute fermeture des EHPAD publics et gérés par les HCL, toute fermeture des hôpitaux publics, de leurs services et de leurs lits. Il faut évaluer les besoins et établir un plan de construction, augmenter les dotations aux EHPAD et les investissements pour des centres de santé de proximité.

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Faire reculer toutes les violences, installer une paix durable
Dans un monde qui vacille sous les bombes, les mensonges et la misère, ce sont toujours les peuples qui paient. Ici comme ailleurs, les violences s'accumulent : sociale, guerrière, politique. Israël, Russie, Azerbaïdjan, c'est désormais la loi du plus fort contre le droit international ; ceux qui lui résistent sont tournés en dérision.
En France, on détruit les services publics au nom de l'austérité, tout en rejetant une taxe sur les ultra-riches qui aurait rapporté 20 milliards d'euros.
Et l'extrême droite agresse, dans un silence complice du pouvoir qui choisit de dissoudre la Jeune Garde, principal rempart contre le fascisme.
Pendant que d'autres attisent la peur, nous construisons, planifions, transformons.
Pour une écologie populaire, une démocratie vivante, une justice réelle.
Face à la haine, nous faisons le pari de la paix, par le droit et par la justice.
↗ *www.groupemirs.fr*

Voix commune ! & Citoyen.nes éco-socialistes

C'est l'heure du bilan !
Notre majorité a investi pour sécuriser notre avenir face aux risques environnementaux : végétalisation de la ville, perméabilisation des sols, infrastructures pour les mobilités douces. **Le défi politique que nous relevons, c'est de mettre la transition écologique au service de la justice sociale.** Concrètement, c'est lier l'insertion économique aux filières d'activité vertes, rénover l'espace public et les logements pour mieux vivre la chaleur, développer l'hospitalité à l'heure où les migrations s'accélèrent. Austérité nationale oblige, notre Métropole doit redoubler d'efforts pour protéger ses habitant·es des risques sociaux et environnementaux, à l'heure où les plus précaires y sont les plus exposé·es. Cela passera par un véritable service public de la petite enfance, par la régulation de l'économie du logement et du foncier, ou encore par des coopérations territoriales innovantes avec les villes voisines.

Métropole en commun

Nous ne voulons pas juste pouvoir traverser la métropole en vélo, nous aimerions pouvoir y vivre bien, tout simplement !
Face aux coupes budgétaires imposées en 2025, notre groupe a décidé de s'abstenir. Car derrière la rigueur invoquée, ce sont les politiques culturelles, sociales et éducatives qui sont fragilisées : moins de moyens pour les collèges, les associations, les politiques d'accueil ou encore le logement.
Le redressement budgétaire n'excuse pas tout, surtout quand il frappe d'abord les plus vulnérables. Notre collectivité avait les moyens d'agir autrement. Fidèles à nos engagements, nous ne renoncerons pas à défendre une métropole juste et solidaire.
↗ *contact@metropoleencommun*

MÉTROPOLE GRAND LYON

58 communes

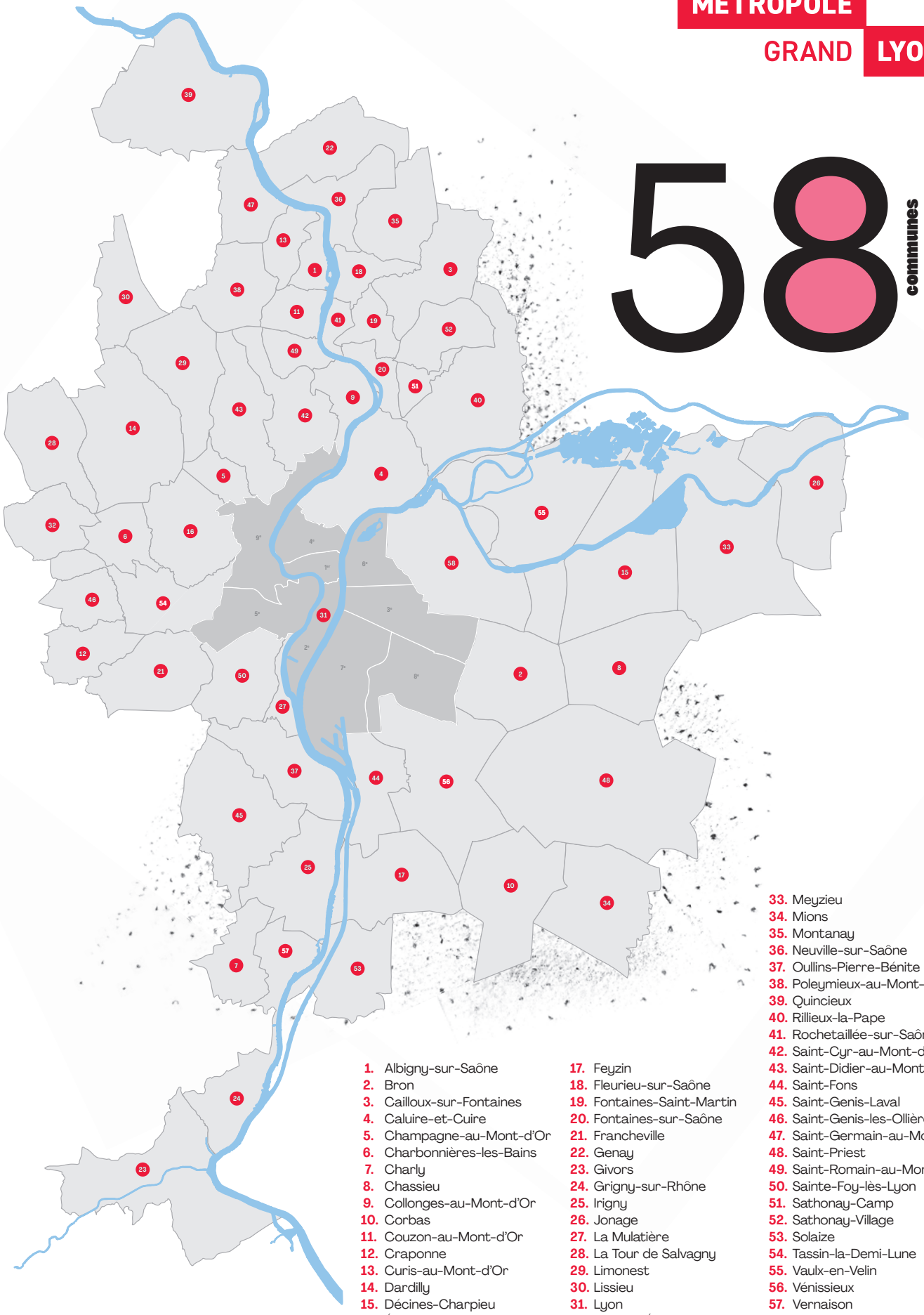

1. Albigny-sur-Saône
2. Bron
3. Cailloux-sur-Fontaines
4. Caluire-et-Cuire
5. Champagne-au-Mont-d'Or
6. Charbonnières-les-Bains
7. Charly
8. Chassieu
9. Collonges-au-Mont-d'Or
10. Corbas
11. Couzon-au-Mont-d'Or
12. Craponne
13. Curis-au-Mont-d'Or
14. Dardilly
15. Décines-Charpieu
16. Écully
17. Feyzin
18. Fleurieu-sur-Saône
19. Fontaines-Saint-Martin
20. Fontaines-sur-Saône
21. Francheville
22. Genay
23. Givors
24. Grigny-sur-Rhône
25. Irigny
26. Jonage
27. La Mulatière
28. La Tour de Salvagny
29. Limonest
30. Lissieu
31. Lyon
32. Marcy-l'Étoile
33. Meyzieu
34. Mions
35. Montanay
36. Neuville-sur-Saône
37. Oullins-Pierre-Bénite
38. Poleymieux-au-Mont-d'Or
39. Quincieux
40. Rillieux-la-Pape
41. Rochetaillée-sur-Saône
42. Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
43. Saint-Didier-au-Mont-d'Or
44. Saint-Fons
45. Saint-Genis-Laval
46. Saint-Genis-les-Ollières
47. Saint-Germain-au-Mont-d'Or
48. Saint-Priest
49. Saint-Romain-au-Mont-d'Or
50. Sainte-Foy-lès-Lyon
51. Sathonay-Camp
52. Sathonay-Village
53. Solaize
54. Tassin-la-Demi-Lune
55. Vaulx-en-Velin
56. Vénissieux
57. Vernaison
58. Villeurbanne